



Un zonage anti-Covid assez discutable

*Qu'est-ce qui a pesé le plus dans la prise de décision ?
Le sanitaire ou le sécuritaire ?*

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9039

Vendredi 12 Juin 2020

Bienvenue chez vous ! Si la pandémie le veut bien

Marhaba 2020 bousculée par Covid-19

Message Royal
au Président tunisien
*Nasser Bourita reçu
au palais de Carthage*



Page 2

La Darija a sauvé
des milliers de vies



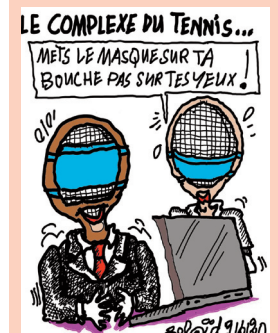
Pages 11-12



Page 4

Idiotorial

Tennis et coronavirus
*Comment guérir du
complexe AlAmal !*

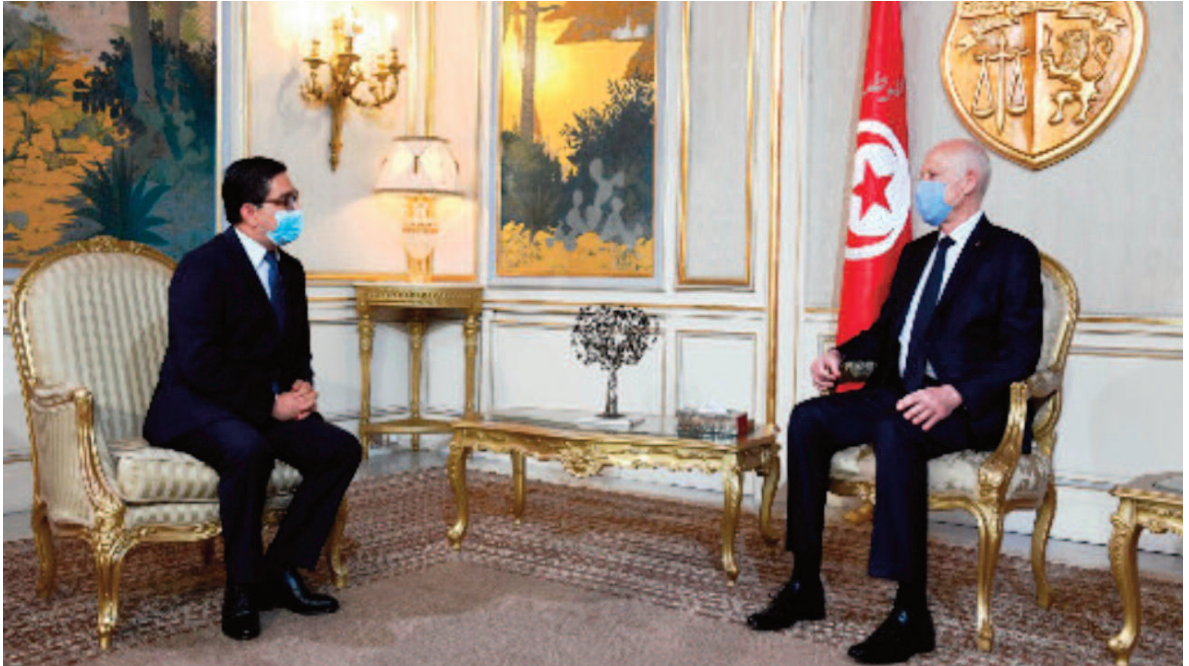


Page 19

Message Royal au Président tunisien

Nasser Bourita reçu au palais de Carthage

Actualité



Le chef de l'Etat tunisien, Kais Saïed, a reçu mercredi un message de S.M le Roi Mohammed VI portant sur les relations bilatérales et les moyens de les soutenir et de les développer, a indiqué la présidence de la république tunisienne.

Le président Saïed a reçu dans l'après-midi au palais de Carthage (banlieue nord de Tunis), Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains à l'étranger, envoyé spécial du Souverain qui "a transmis les salutations de S.M le Roi Mohammed VI au chef de l'Etat",

a précisé la présidence tunisienne, faisant remarquer qu'il s'agit de la première visite à l'étranger du chef de la diplomatie marocaine depuis mars dernier.

Le développement des relations bilatérales entre le Maroc et la Tunisie, les outils susceptibles de les développer en plus de la situation régionale et interna-

tionale étaient au coeur des discussions entre les deux parties.

Il est à noter que la visite de Nasser Bourita en Tunisie intervient après un appel téléphonique passé samedi dernier par le président Saïed avec S.M le Roi au cours duquel les relations entre les deux pays avaient été discutées.

Examen du programme de travail de la Chambre des représentants

Habib El Malki préside les réunions du bureau et des présidents des groupes et groupement parlementaires



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu, lundi, une réunion avec les présidents des groupes parlementaires consacrée au programme de travail de la Chambre en matière de législation et de contrôle.

Dans un communiqué, la Chambre des représentants a indiqué que les participants ont mis en avant l'importance de l'arrêt n°106/20 de la Cour constitutionnelle, en tant qu'enrichissement de la jurisprudence constitutionnelle et une référence dans le travail législatif et parlementaire en général.

Concernant les séances hebdomadaires consacrées aux questions orales, les participants ont souligné l'importance des sujets abordés, qui sont étroitement liés à la

situation actuelle du Maroc et à ses développements économiques, sécuritaires et sociaux, insistant sur la nécessité de redoubler d'efforts dans les semaines à venir, à travers la diversification des moyens de responsabilisation, en sollicitant plusieurs départements ministériels à chaque session, avec une gestion du temps efficace.

A signaler, par ailleurs, que le bureau de la Chambre des représentants a programmé une séance hebdomadaire dédiée aux questions orales, le 15 juin, qui sera consacrée aux ministères de l'Intérieur, des Habous et des Affaires islamiques et de la Justice.

Lors de sa réunion tenue mardi, le bureau a réitéré l'importance de l'initiative parlementaire en matière de législation, soulignant que 37 propositions de loi ont été présentées, dont 25 pendant la période de confinement, relatives aux divers aspects économiques, sociaux et sécuritaires.

De même, le bureau a examiné et transmis à la commission de la justice, de la législation et des droits de l'Homme un projet de loi visant à modifier le droit des obligations et des contrats, comme il a également transmis à la commission des secteurs sociaux un projet de loi relatif à l'indemnisation pour la perte d'emploi.

Au sujet des chantiers gouvernementaux, le bureau a reçu et transmis à la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, et de la politique de la ville, le projet de loi relatif à la carte d'identité nationale.

310 Marocains rapatriés d'Andalousie

Les circonscriptions consulaires d'Algésiras, Séville et Almería concernées

Quelque 310 Marocains, dont 10 bébés, bloqués en Espagne ont été rapatriés, mercredi à bord de trois vols depuis la région d'Andalousie (Sud d'Espagne).

Ces opérations humanitaires, qui ont concerné trois circonscriptions consulaires, à savoir Algésiras, Séville et Almería, ont bénéficié notamment aux personnes en précarité de santé, d'âge et celles qui ne disposent plus de moyens de subsistance.

A leur arrivée à Tétouan, ces citoyens ont été soumis à des tests de dépistage du Covid-19 dans le respect le plus strict du protocole sanitaire en vigueur et ils sont désormais confinés dans des établissements hôteliers dans la région de M'diq pendant une période de neuf jours, tout en bénéficiant de l'accompagnement médical nécessaire.

Il est à noter que si des cas positifs sont signalés parmi ces ressortissants marocains, ils seront pris en charge par les autorités sanitaires.

Cette opération s'est déroulée

dans la sérénité et dans le respect total des mesures de précaution.

Les avions ont opéré à deux tiers de leur capacité de même que les bus transportant les bénéficiaires. Ces derniers ont eu aussi droit à l'accompagnement d'agents consulaires qui leur ont fourni des masques et des gels hydroalcooliques, le tout pour s'assurer qu'aucune "incidence sanitaire" ne se produise.

Des vols similaires avec les mêmes dimensions vont concerner la région centrale d'Espagne, et ce à partir de Madrid et vont transporter 300 personnes bloquées, en situation de précarité.

Lundi prochain, des vols similaires bénéficieront à 300 autres citoyens marocains dans la région Nord-Ouest d'Espagne, et ce à partir de Barcelone.

Au total, plus de 900 personnes seront rapatriées, ce qui constitue une accélération de la cadence des opérations de rapatriement qui devront concerner prochainement d'autres régions et pays.

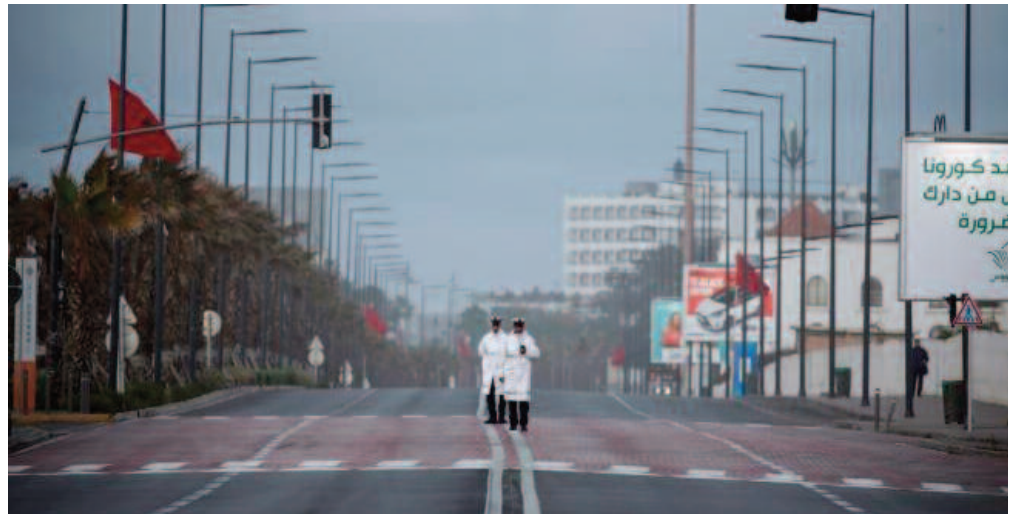
Un zonage anti-Covid assez discutabile

*Qu'est-ce qui a pesé le plus dans la prise de décision ?
Le sanitaire ou le sécuritaire ?*

Après des semaines de rumeurs et de fuites médiatiques, le Maroc a fini par opter pour le prolongement de l'état d'urgence sanitaire et pour le démarrage du déconfinement progressif. Une carte a été élaborée pour délimiter les différentes provinces et préfectures qui bénéficieront de l'allègement des mesures de confinement et celles qui ne bénéficieront que de l'allègement de certaines restrictions. Dans la première catégorie, on compte 69 localités, soit 95% du territoire national et 61% de la population. Selon un communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur et de la Santé publié dans la nuit de mardi à mercredi, cette répartition sera hebdomadairement revue.

Pourtant, nombreuses sont les questions que cette carte suscite. D'abord, au niveau des critères de répartition. En effet, le discours du chef du gouvernement n'a pas pipé mot sur ces critères et sur les motivations qui ont sous-tendu tel ou tel choix. Saad Dine El Otmani s'est contenté des généralités en affirmant que les 16 provinces et préfectures de la zone 2 représentent 85% des cas de contamination. Qu'en est-il de l'impact de ce taux sur la circulation active du virus, sur la capacité d'accueil et de réanimation de nos infrastructures hospitalières et sur leur capacité à faire des tests en nombre suffisant ? C'est silence radio. En outre, il a indiqué que le taux de létalité est de 2,5% et que les cas graves et dangereux qui demandent une réanimation ne dépassent pas les 2,5% également.

Autres questions et non des moindres : que représente le taux de 85% par rapport aux autres indicateurs qui révèlent que le taux d'incidence est de 22,2% pour chaque 100.000 habitants, que



le nombre total des exclus est de 267.278, que le taux de mortalité est de 2,6% et que le taux de guérison est de 90,1% ?

Ensuite, pourquoi a-t-on subdivisé le Maroc en provinces et préfectures et non en régions ? Cette répartition par provinces et préfectures a-t-elle été uniquement dictée par des raisons sanitaires ou est-ce qu'elle a des motivations sécuritaires vu que le ministère de l'Intérieur a été partie prenante dans l'élaboration de ladite carte ? Comment peut-on mettre sur un pied d'égalité

la situation épidémiologique de grandes villes comme Casablanca ou Rabat avec celle de localités comme Médiouna ou Témara ? N'y a-t-il pas des erreurs de comptage dans la remontée des données pour chaque localité ? Et comment peut-on expliquer que toute la zone 2 est une zone côtière qui concentre les principales agglomérations du pays, les densités démographiques les plus élevées, les réseaux d'infrastructures et de communication les plus denses ainsi que les principales activités économiques en un temps

où l'Exécutif appelle à leur reprise indépendante de leur secteur et de leur situation géographique ?

Enfin, pourquoi l'Exécutif a-t-il choisi la discrétion dans l'élaboration et la communication concernant cette carte ? Comment peut-on expliquer l'exclusion des collectivités territoriales dans sa conception et son exécution ? Et pourquoi le gouvernement a-t-il confié la gestion de ce dossier aux seuls walis et gouverneurs ?

Hassan Bentaleb

Portes closes pour les mosquées

La réouverture se fera en temps opportun, selon le Conseil supérieur des oulémas



La réouverture des mosquées se fera en temps opportun, et en coordination étroite avec le ministère de la Santé et les autorités compétentes, tout en tenant compte de la situation épidémiologique

dans notre pays, a affirmé, mercredi, le Conseil supérieur des oulémas.

Ci-après la traduction intégrale du communiqué du Conseil :

Une fatwa du Conseil supérieur des oulé-

mas concernant la fermeture des mosquées avait prévu que la nécessité est levée par la levée de sa justification, ce qui signifie que la fermeture temporaire des mosquées sera levée dès le retour de la situation épidémiologique à la normale dans notre pays.

Dans les circonstances actuelles marquées par la continuité des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie, le Conseil souligne que la réouverture des mosquées se fera en temps opportun, et en coordination étroite avec le ministère de la Santé et les autorités compétentes, tout en tenant compte de la situation épidémiologique dans notre pays et ce, en se basant sur les considérations suivantes :

1. La prière collective dans notre rite malékite est effectuée en dressant une ligne sans éloignement, mais loin de tout rigorisme ou affectation ;
2. L'une des conditions de la prière étant la quiétude, l'absence de peur qu'un danger survienne en raison du rassemblement ;
3. La prière est basée sur la certitude, et ne peut être accompagnée d'un quelconque doute,

suivant le hadith authentique : "Détourne-toi de ce qui t'inspire méfiance pour t'en tenir à ce qui ne t'inspire pas".

4. L'intervention des autorités dans les lieux publics pour surveiller les mesures de protection contre l'épidémie est inconcevable dans les mosquées, dont le nombre dépasse les 50.000 ;

5. Il serait gênant pour tous, si les mosquées étaient rouvertes dans le contexte actuel, et que des personnes soient infectées au cours des prochains jours et qu'elles disséminent l'infection parmi les fidèles ;

6. L'accomplissement de la prière dans les maisons par nécessité ne prive pas les fidèles de la récompense d'avoir prié dans une mosquée étant donné que la Terre entière est une mosquée, conformément au hadith du Prophète, Paix et bénédiction sur lui, "Il m'a été donné la terre entière comme lieu de prière".

Que Dieu protège notre Souverain, bénisse son action et le rétribue pour son soutien à la nécessité première qu'est la préservation de la vie des citoyens. Il est Dieu le Tout-Puissant, qui entend et répond à l'appel.

Bienvenue chez vous ! Si la pandémie le veut bien

Marhaba 2020 bousculée par Covid-19

L'opération Marhaba sera-t-elle organisée cette année dans des conditions aussi bonnes qu'en 2019 malgré la crise sanitaire qui frappe tant le Maroc que le reste du monde ? Drainera-t-elle autant de Marocains du monde et de recettes douanières que l'année dernière où elle avait permis, selon l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII), à plus de 2,9 millions de MRE de regagner la mère patrie et généré plus de 43 MDH rien qu'en termes de Déclarations uniques des marchandises (DUM), soit 58% du total des droits et taxes récoltés en l'occasion.

Si oui, quelles sont les mesures de prévention qui vont être mises sur pied pour accompagner son déroulement ?

Pour le moment, aucune décision définitive n'a été prise. Mais les déclarations des responsables marocains et européens, notamment espagnols, se sont multipliées ces derniers jours à son propos sans être forcément concordantes.

En effet, le Maroc semble un peu sceptique à son propos. C'est ce qu'on peut du moins déduire de la déclaration du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, qui a déclaré mardi à la Chambre des conseillers qu'elle devra être abordée à la lumière des exigences imposées par la pandémie de Covid-19. Il a aussi souligné que la date de son lancement, à savoir le 4 juin se trouve déjà dépassée et que les conditions pour la lancer continuent à faire défaut.

L'autre élément qu'il a évoqué a trait aux frontières dont la date d'ouverture n'est pas encore connue avec précision d'autant que la question de l'ouverture des frontières des pays par lesquels transitent les MRE reste peu claire qu'il s'agisse de celles de l'Espagne et de la France ou bien de celles qui séparent l'Italie de ce dernier pays.

Nasser Bourita a, par ailleurs, ajouté



que l'opération Marhaba devra être traitée sur la base de toutes ces considérations qui sont intimement liées au contexte de la pandémie de Covid-19.

Par contre, les responsables espagnols laissent entendre que Madrid serait favorable au maintien de cette opération qui est « très importante pour l'Espagne », selon une déclaration de la porte-parole du gouvernement espagnol, Maria Jesús Montero, rapportée par Europa Press.

Celle-ci n'a pas manqué de souligner que cette opération doit être « coordonnée » avec les autres pays européens pour

éviter la propagation du Covid-19 sur le continent africain.

Pour cela, elle a mis l'accent sur l'importance de « très bien » coordonner toutes les mesures de sécurité sur tous les lieux où les MRE se regroupent habituellement pour se rendre dans leur pays d'origine.

« Toutes ces questions nécessitent un dialogue étroit avec le Maroc et lorsque les décisions seront prises d'un commun accord avec ce pays, nous serons en mesure de voir comment et dans quelles conditions l'opération de transit du Déroit peut être maintenue cette année », a précisé la responsable espagnole.

Pour sa part, Maite Pagazaurtundúa, députée européenne (issue du parti espagnol Ciudadanos) et vice-présidente de la commission des libertés du Parlement européen, a appelé mercredi le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère, Josep Borrell, à œuvrer pour que les institutions européennes soutiennent l'Espagne dans l'organisation de l'opération et à entamer, dans le cadre de ses compétences diplomatiques, des contacts avec les autorités marocaines afin de coordonner les efforts communs.

Dans une lettre qu'elle lui a adressée, l'eurodéputée a estimé que le soutien eu-

ropéen est nécessaire dans cette opération, car le gouvernement de Madrid supportera l'essentiel de la charge de cette opération qui se déroulera dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie.

Elle a, par conséquent, préconisé que l'Agence européenne Frontex puisse mettre la main à la pâte. « Bien que l'Espagne possède une vaste expérience dans la gestion de ce mouvement massif qui touche 3 millions de personnes chaque année, le problème a, de par sa nature, une dimension de compétence européenne et doit bénéficier d'un soutien européen », a-t-elle soutenu en substance.

Certains responsables andalous ont, quant à eux, mis en garde contre l'afflux massif de personnes qui aura lieu si l'opération de transit est maintenue cette année. A titre d'exemple, le maire d'Algésiras, José Ignacio Landaluce, a fait savoir au ministère de l'Intérieur que « l'opération n'ayant pas eu lieu au cours du mois de juin, les arrivées de juillet pourraient être massives et cela affectera directement la ville ». Pour cela, il a demandé l'appui et la présence de l'armée espagnole durant cette opération qui serait, selon lui, « la plus difficile de l'histoire ».

Mourad Tabet

Les préférences des MRE sériées par la Douane

La répartition par point de passage fait ressortir que le port Tanger Med est la principale porte d'entrée pour les MRE avec une part de 23% du total des entrées, suivi de l'aéroport Mohammed V (12%), a précisé l'ADII dans son rapport d'activité 2019, ajoutant que durant ces cinq dernières années, le nombre d'entrées de MRE a affiché une croissance annuelle moyenne de 5%.

Lors de la campagne Marhaba 2019, 44% des MRE ont opté pour la voie aérienne pour rejoindre le territoire national et 38% ont choisi la voie maritime, fait savoir la même source, relevant que les entrées par voies terrestre et aérienne ont gagné 5 points par rapport à la campagne 2018, aux dépens de la voie maritime qui a enregistré un recul de 5 points.

L'ADII a également souligné que l'examen des entrées par bureau, entre 2018 et 2019, laisse apparaître une hausse spectaculaire des entrées au port d'Al Hoceima de 181% et à Bab Melilla et Bab Sebta (61%), ainsi qu'un repli au port de Nador (28%).

Par ailleurs, le rapport a indiqué que la voiture de tourisme est le véhicule le plus utilisé par les MRE avec une part de 97%.

Appel à l'investissement dans des colonies de vacances intelligentes

Emanant de l'Observatoire marocain de lutte contre le terrorisme



Tous les pronostics vont dans le sens de l'interdiction par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture des colonies de vacances pour les enfants, les adolescents

et les jeunes prévues cet été à cause de la crise sanitaire du Covid-19.

L'Observatoire marocain de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme ne contestera pas

cette décision, car il est fortement convaincu que les colonies de vacances dont bénéficieront environ 25.000 enfants pourraient constituer un risque pour eux.

« La sécurité de nos enfants

reste la priorité des priorités pour nous dans cette conjoncture exceptionnelle », a souligné un communiqué de l'Observatoire.

L'Observatoire a, par ailleurs, exprimé son refus de transférer les montants réservés aux colonies de vacances à d'autres articles budgétaires du même département ou aux budgets d'autres départements ministériels « sous prétexte qu'il y a des priorités et nécessités, sachant que les problèmes des colonies de vacances sont de nature prioritaire et urgente ».

Il a également appelé à la nécessité de consacrer les montants relatifs aux colonies de vacances à leur équipement, à l'entretien de leurs infrastructures, à leur agrandissement, et à la création de colonies de vacances intelligentes.

Il a aussi appelé à réserver l'un des articles du budget du département à la formation, à l'encadrement et à l'appui des projets des associations.

M.T

Bourses pour le cycle secondaire collégial

Ouverture des candidatures

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'ouverture des candidatures aux bourses scolaires destinées aux internats et cantines pour les élèves de la première année du cycle collégial issus du milieu rural, au titre de l'année scolaire 2020-2021.

Le processus de candidature a été lancé mardi, exclusivement via la plateforme "Massar", et se poursuivra jusqu'au 23 juin, a affirmé le ministère dans un communiqué, précisant que les parents d'élèves peuvent présenter la candidature pour leurs enfants via le lien <https://massarservice.men.gov.ma/moutamadris/Account>, en utilisant leur compte "Massar" et le mot de passe fourni par l'établissement.

Les parents peuvent remplir une demande de bourse destinée aux internats et cantines pour le cycle secondaire collégial, en approuvant les informations présentées, explique-t-on.

Le ministère a adopté la gestion numérique de la procédure d'octroi de bourses scolaires pour le cycle secondaire collégial, afin de limiter la propagation du Covid-19, promouvoir la transparence, l'équité et l'efficacité lors de l'application de la procédure, de même que pour faciliter le processus de candidature pour les parents et tuteurs d'élèves, notamment en cette situation exceptionnelle que vit le Royaume, note le communiqué.

Cette opération intervient conformément aux Hautes instructions Royales appelant à promouvoir le programme d'action relatif à l'appui à la scolarisation, à la lutte contre la déperdition scolaire, à l'encouragement du succès scolaire et à la promotion de l'emploi des jeunes, notamment en zones rurales, enclavées et semi-urbaines, dans le but d'instaurer l'égalité des chances entre les élèves.

Pour davantage d'informations, le ministère invite les parents à consulter la note ministérielle publiée le 8 juin 2020 disponible sur son site sous le numéro 028 x 20, conclut le communiqué.

L'Université de Fès organise des journées portes ouvertes virtuelles

L'évènement se déclinera en trois phases

L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès organisera, pour la première fois, des journées portes ouvertes virtuelles, via un nouveau portail d'information et d'orientation qui sera lancé prochainement.

Cette initiative, qui fait partie des décisions prises pour alléger l'impact de la crise du Covid-19, se déclinera en trois phases. La première aura lieu du 22 au 24 juin courant, tandis que la deuxième sera organisée durant la période du 13-17 juillet. La dernière étape sera programmée début septembre.

Selon l'USMBA, cet événement vise à faire découvrir aux nouveaux étudiants, l'université, ses établissements, ses différents programmes d'études, ses activités, ses partenariats et opportunités et aussi ses diverses infrastructures.

Au programme, des séances personnalisées d'orientation et d'accompagnement sous différents formats (vidéos, présentation power point), visite virtuelle pour connaître davantage les établissements et les différents locaux de l'université et une série de webinaires animés par un panel de responsables, professeurs, étudiants tuteurs et des experts, qui mettront en avant les filières de formation, les modalités et les conditions d'accès et les débouchés de chaque filière.



« L'orientation est une étape cruciale dans le cursus universitaire d'un étudiant, et elle constitue la première étape de sa réussite universitaire », indique l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, qui aspire, à travers ses journées portes ouvertes virtuelles, à offrir aux lycéens, futurs bacheliers et étudiants, l'occasion de découvrir la diversité des formations, de mieux appréhender la vie universitaire et les exigences

de chaque filière et aussi de faire le meilleur choix possible pour leur cursus universitaire.

Créée en 1975, l'USMBA compte 13 établissements d'enseignement supérieur, un institut des sciences du sport et sept centres communs. Ils sont répartis sur quatre sites universitaires : Agdal-Fès, Sais-Fès, Bensouda-Fès et Taza. Un cinquième campus est en cours de création à Taounate.

Célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants

162.000 enfants marocains exercent des travaux dangereux



A l'instar de la communauté internationale, le Maroc célèbre aujourd'hui la Journée mondiale contre le travail des enfants, une occasion pour examiner de plus près les actions à mettre en

place pour lutter contre ce phénomène qui touche aux droits fondamentaux des enfants.

La célébration de cette journée s'inscrit cette année dans un contexte particulier, au regard de la crise sanitaire causée par le nouveau coronavirus qui a fait des ravages aux quatre coins du globe.

Commémorée cette année sous le thème "Covid-19 : Protégeons les enfants contre le travail des enfants, maintenant plus que jamais", cette initiative planétaire se concentrera sur l'impact de la crise actuelle sur le travail des enfants, dans la mesure où la pandémie du nouveau coronavirus et le choc économique qui en résulte ont un impact énorme sur la vie et les moyens de subsistance des populations.

Ainsi, un document conjoint entre l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) sur l'impact du coronavirus sur le travail des enfants sera publié aujourd'hui et examinera certains des principaux canaux par lesquels la pandémie est susceptible d'affecter les progrès vers l'élimination du travail des enfants.

En effet, le travail des enfants constitue une violation de leurs droits fondamentaux, inscrits dans la "Convention des droits de l'enfant", adoptée en 1989, et empêche cette ca-

tégorie sociale d'acquiescer les compétences et l'éducation nécessaires pour améliorer leur avenir, en les privant de leur enfance, de leur potentiel, de leur dignité, leur scolarité, ainsi que de leur santé et de leur développement physique et mental.

Selon l'OIT, quelque 152 millions d'enfants (de 5 à 17 ans) dans le monde sont astreints au travail, dont 73 millions d'entre eux effectuent des travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont considérés comme dangereux.

Au Maroc, bien que l'Etat ait œuvré ces dernières années à la mise en place de diverses mesures et à la ratification d'un grand nombre de conventions et protocoles pour consolider la protection des droits de l'enfant, ce phénomène persiste encore comme partout au monde. Le Haut-commissariat au plan (HCP) a dévoilé en 2018 que sur les 7.049.000 enfants âgés de 7 à 17 ans, 247.000 exercent un travail, soit 3,5%.

Parmi ces derniers, 162.000 exercent un travail revêtant un caractère dangereux, ce qui correspond à un taux d'incidence de 2,3%. Les enfants astreints à ce type de travail sont issus à 76,3% du milieu rural, 81% sont de sexe masculin et à 73% sont âgés de 15 à 17 ans. Quatre régions abritent 70% des enfants astreints à ce type de travail, avec la région de Casablanca-Settat en tête

(25,3%), suivie de Marrakech-Safi (20,3%), de Rabat-Salé-Kénitra (12,7%) et de Fès-Meknès (11,7%).

Par ailleurs, 10,6% des enfants exerçant un travail dangereux sont en cours de scolarisation, 81,4% ont quitté l'école et 8% ne l'ont jamais fréquentée.

Le travail dangereux reste concentré dans certains secteurs économiques et diffère selon le lieu de résidence.

En zone rurale, les enfants exerçant un travail dangereux se retrouvent en particulier dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche (82,6%), alors qu'en ville, ils sont concentrés dans les services (52,7%) et dans l'industrie, y compris l'artisanat (32%).

Les efforts déployés par le Maroc en la matière sont louables. En effet, le gouvernement marocain a adopté une politique publique intégrée de protection des enfants étalée sur la période 2015-2025 en tant que cadre stratégique pluridisciplinaire ayant servi de plateforme pour un système intégré de protection de l'enfance.

En outre, le Maroc a connu une amélioration significative quant au nombre des enfants employés, passant de 517.000 en 1999 à 57.000 en 2015 selon des données du HCP.

Cette tendance à la baisse est due principalement au lancement de plusieurs initiatives, notamment l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le plan d'action nationale pour l'enfance (PANE) "Un Maroc digne de ses enfants" et les politiques publiques intégrées de protection de l'enfance, en conformité avec les engagements internationaux du Maroc. Une autre étape importante dans le processus de protection des droits sociaux de cette catégorie réside dans l'adoption de la loi n° 19.12 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleurs domestiques, adoptée par le Parlement en juillet 2016.

Toutefois, la situation des droits de l'enfance fait toujours face à plusieurs défis, notamment avec l'avènement de la crise sanitaire mondiale causée par le nouveau coronavirus (Covid-19), et ses répercussions économiques et sociales, impactant considérablement le marché de l'emploi et le bien-être des populations. Globalement, la lutte contre le travail des enfants demeure l'affaire de tous, notamment les gouvernements, les employeurs, les organisations du travail, la société civile, ainsi que des millions de personnes à travers le monde.



La politique intégrée de protection des enfants pour 2015-2025 n'est pas venue à bout du fléau

Colère noire dans les camps de Tindouf

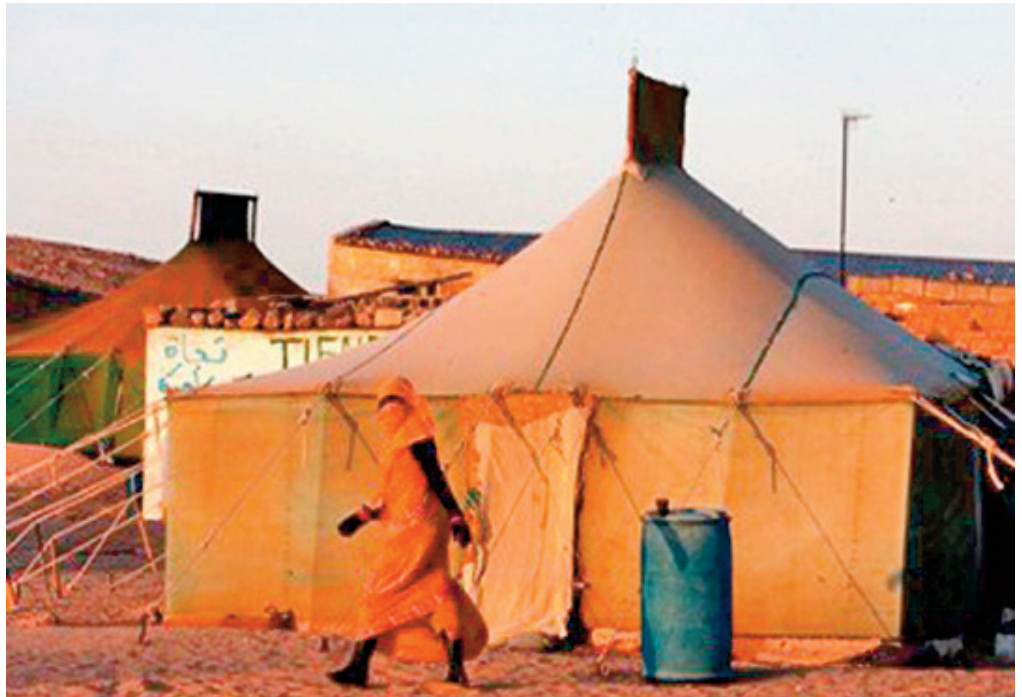
Des images qui ont ému la toile et scandalisé toutes les consciences éprises de paix et de justice, celles de centaines de femmes, d'hommes et d'enfants en bas âge qui crient leur colère contre la machine répressive des sbires du Polisario à Tindouf, dans le sud algérien.

Il s'en est fallu de la condamnation d'un citoyen innocent pour que la grogne qui couve dans les camps de Lahmada éclate au grand jour et mette à nu la cruauté des séparatistes, financés et armés par le voisin de l'Est.

L'histoire rocambolesque de Mohamed Salah remonte à l'été 2019. Ce septuagénaire de la respectable tribu Rguibate Ouled Bourhim gardait paisiblement, en plein milieu du désert, son troupeau lorsqu'une voiture 4X4 attira son attention non loin de là.

Le vieil homme s'en approcha mais c'était sans compter avec la nature mafieuse des maîtres des lieux. Il s'agissait en effet d'un véhicule de trafiquants venant du nord du Mali qui attendaient une livraison de drogue. Une pratique courante dans les camps de Tindouf qui permet aux dirigeants du Polisario de s'en mettre plein les poches et de se permettre le luxe d'envoyer leurs enfants faire des études à l'étranger, au détriment de milliers de personnes retenues contre leur gré et dépourvues des conditions les plus élémentaires d'une vie digne.

Pris la main dans le sac, les trafiquants n'avaient d'autre choix que d'arrêter ce témoin indésirable avant l'arrivée des militaires du Polisario avec



la précieuse marchandise.

De la poudre aux yeux ! Arrêté en même temps que les trafiquants, le pauvre Mohamed Salah restera enfermé dans le bagne de sinistre réputation "Dhaibia", alors que les véritables criminels vont disparaître dans la nature quelques jours plus tard avec la complicité des géoliers.

Après plusieurs mois d'isolement, il sera condamné par un soi-disant tribunal militaire à 5 ans de prison ferme à l'issue d'un simulacre de procès, sans aucune charge valable ou égard pour son âge.

Depuis, des manifestations ébranlent chaque jour les camps de la honte de Tindouf pour dénoncer cette parodie de justice et réclamer la libération du "père Salah".

Ce climat de terreur qui règne dans les camps intervient en effet dans un contexte défavorable pour le projet séparatiste qui enchaîne les camoufflets aussi bien en Afrique qu'en Europe et à l'ONU, surtout en Espagne où les séparatistes du Polisario enchaînent des revers.

"Cette répression sanglante ne nous étonne pas. La tendance des événements n'est pas favorable au Polisario après les succès diplomatiques enregistrés par le Royaume du Maroc sur la scène internationale", a déclaré à la MAP la présidente de l'Observatoire du Sahara pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, Aïcha Douihi.

Pour cette militante des droits de l'Homme, ces événements sont le prolongement des protestations qui ont éclaté durant les dernières années contre les pratiques répressives du Polisario et la corruption qui gangrène sa hiérarchie, et ayant culminé avec l'arrestation de plusieurs opposants à sa politique suicidaire.

C'est le cas de trois jeunes, des bloqueurs et militants des droits de l'Homme, qui ont été condamnés l'année dernière à de lourdes peines par le même tribunal militaire.

Il a fallu la pression des ONG et de l'ONU pour qu'ils soient relâchés, tout en continuant à subir les intimidations et les menaces de la part des milices du Polisario.

Pour Aïcha Douihi, cette répression met l'Algérie devant ses responsabilités puisque ces événements se produisent sur son territoire, et le Polisario ne peut continuer à agir ainsi en toute impunité.

Les manifestations qui secouent depuis plusieurs jours les camps de la honte en protestation contre l'incarcération de Mohamed Salah ne laissent pas indifférent Moulay Lahcen Naji, cet infatigable défenseur des droits de l'Homme.

Ce natif du Sahara marocain dirige depuis plusieurs années le réseau indépendant des droits de l'Homme en Afrique du Nord et à ce titre, il parcourt les capitales pour dénoncer les graves violations des droits de l'Homme com-

mises par les séparatistes.

"Nous dénonçons vivement le procès injuste intenté à Mohamed Salah et réclapons sa libération immédiate et la réparation des injustices qu'il a subies", a-t-il affirmé, appelant le Polisario à respecter le droit d'expression et de mouvement des personnes séquestrées dans les camps.

Il a également fustigé les accointances des dirigeants du Polisario avec les réseaux de trafic de drogue et de criminalité transfrontalière.

Tout comme Aïcha Douihi, Naji Moulay Lahcen ne trouve pas d'explications au mutisme de la communauté internationale face à ces violations systématiques des droits de l'Homme, et demande à l'Etat algérien d'assumer ses responsabilités en tant que garant de la sécurité des personnes retenues sur son territoire.

Et alors que le monde entier se mobilise pour combattre le nouveau coronavirus, la machine répressive du Polisario continue de s'abattre sans pitié ou discernement sur les populations désarmées des camps.

Le cas de Mohamed Salah n'est pas isolé. D'autres citoyens innocents ont subi le même sort et leur seul crime est d'avoir crié leur colère contre l'injustice ou osé dénoncer, à l'instar de plusieurs organisations internationales des droits de l'Homme, la collusion avérée entre le Polisario et les réseaux de trafic de drogue et de crime transfrontalier.



Levée de boucliers contre la machine répressive du Polisario

Mahi Binebine

Le confinement a été une bénédiction du ciel pour moi

L'écrivain, artiste-peintre et sculpteur marocain Mahi Binebine vient de remporter le Prix Méditerranée de littérature 2020, pour son dernier roman "Rue du pardon". Ce Prix, une référence dans le monde de l'édition, a pour ambition de "valoriser l'espace culturel entre les différents pays dont la Méditerranée est le creuset", et de "reconstruire le récit épique des diversités fondatrices de son identité". Le prix sera remis à l'auteur le 3 octobre prochain au cours d'une grande cérémonie à Perpignan dans le Sud de la France. Dans un entretien à la MAP, Mahi Binebine livre ses impressions sur cette nouvelle distinction qui vient s'ajouter à d'autres dans son palmarès déjà bien garni, parle de son roman primé, dévoile un pan de sa vie personnelle et professionnelle durant le confinement, évoque ses projets futurs particulièrement un nouveau roman qu'il vient de terminer et analyse la situation de l'art et des artistes au Maroc.

Vous venez d'être désigné lauréat du Prix Méditerranée de littérature 2020. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est un bonheur, bien sûr. Vous savez, les livres maintenant ont une durée de vie de trois mois dans les librairies et sans une reconnaissance de la société des lettres, ils n'ont aucune chance de survivre. Donc, ce genre de prix permet la pérennité de l'œuvre. Ce qui fait toujours plaisir aux écrivains.

Roman vif, sensuel, chaleureux et pétri d'humanité, « Rue du pardon », paru l'an dernier aux éditions Stock, est une ode au féminisme des Marocaines à travers le portrait de Hayat, enfant malaimée d'un quartier pauvre de Marrakech, qui découvre les chemins de la liberté par la danse et le chant des "chikhates", ces femmes souvent victimes de préjugés.

« Rue du pardon » raconte l'histoire de Hayat, une artiste que je connais bien. C'est une amie qui vient souvent chez nous à Tahannaout dans la résidence d'artistes, parce que nous ne la voyons pas comme une personne légère, nous la voyons comme une artiste au même titre qu'un photographe, un musicien ou un écrivain. Les chikhates, ce sont des femmes qui n'ont pas la reconnaissance qu'elles devraient avoir. J'avais envie de rendre leur dignité à ces femmes

qui sont finalement des féministes avant l'heure. Ces femmes sont de toutes les fêtes (baptêmes, circoncision, mariages...), qu'on regarde toujours comme des dévergondées alors que ce sont des artistes comme nous.

C'est un livre que j'ai fait avec beaucoup d'amour et je suis très content qu'il ait eu cette reconnaissance internationale. On est déjà à sa traduction, et le livre va avoir une autre vie avec ce prix.

Une adaptation du roman pour le cinéma est-elle envisagée ?

Peut-être, pourquoi pas. Je pense que le roman est très cinématographique et qu'il faudrait absolument qu'il soit adapté au cinéma. Mais ce n'est pas d'actualité. Maintenant, on parle plus du « Fou du roi » comme un prochain film que de « Rue du pardon », mais cela viendra, car c'est assez visuel comme livre.

Comment vivez-vous le confinement ?

Vous savez, les écrivains sont confinés à vie. Ils vivent en ermites, si j'ose dire. Ils sont toujours enfermés car tout se passe à l'intérieur d'eux-mêmes. Le confinement ne change pas grand-chose pour les écrivains. J'ai beaucoup travaillé ces trois derniers mois et puis on a fait beaucoup de campagnes pour aider ceux qui n'ont rien, pour distribuer des paniers. On a distribué quelque 5000 paniers. On a été assez occu-



pés à travailler et à essayer de soutenir les plus démunis en ces temps de coronavirus.

De plus je viens de terminer mon nouveau roman que je vais remettre dans une quinzaine de jours. Cela m'arrive très rarement d'être en avance. En général, je suis toujours en retard. L'éditeur râle toujours. Et là, pour la première fois, je suis à jour avec mon éditeur et donc le nouveau roman va sortir dans quelques mois. Il est fini et je suis vraiment très content.

Le nouveau roman parle de deux personnages qui cohabitent dans un même corps et qui ne sont d'accord sur rien. C'est un peu toute l'histoire de ma vie qui est là.

Quel constat en tirez-vous ?

Vous savez, je suis quelqu'un de très bien organisé. (...) Je peins tous les jours, j'écris tous les jours, je fais de la sculpture... Donc, j'ai une vie assez chargée, en dehors du fait que je passe la moitié du temps de ma vie en voyage. Donc ce confinement a été pour moi une bénédiction du ciel. Je viens de finir mon nouveau roman, j'ai bien travaillé. Je suis content d'avoir été enfermé pendant trois mois. J'ai réglé tout ce qui n'avait pas été réglé depuis longtemps.

Ce confinement a été propice aussi pour les retrouvailles familiales, car cela fait plusieurs années que je n'ai pas eu mes trois filles avec moi en même temps. On a pu enfin se rencontrer, se retrouver. Il

y a une qui habite à Los Angeles, une autre à Milan et la toute dernière se prépare à partir cette année. Donc, j'ai été très heureux de retrouver mes enfants, de profiter de leur présence, de se parler... La vie de famille a été précieuse pour moi durant ce confinement.

Comment voyez-vous la situation culturelle au Maroc avant et après le coronavirus ?

Au Maroc, ça bouge quand même. Il y a de plus en plus de galeries. Il y a une effervescence. Moi, je peux parler de la peinture parce que je connais ce monde. Il y a un véritable vivier d'artistes exceptionnels dans le pays qui ont d'ailleurs beaucoup souffert à cause du Covid-19. Les galeries étaient fermées. Mais bon, il va falloir se reprendre. Là on touche à la fin et donc il faudrait retrousser les manches et repartir au front !!

Croyez-vous en la diplomatie culturelle ?

Evidemment, j'y crois, car le rayonnement ne viendra pas forcément du politique. Le rayonnement viendra incontestablement de l'artiste. Car qu'est-ce qui reste après ? Qu'est-ce qui reste dans une société ? Qu'est-ce qui supporte le temps ? C'est ce qu'on regarde, c'est un monument, c'est une œuvre... C'est la richesse d'un pays et il faudrait qu'on s'occupe davantage des artistes parce que ce sont les poumons de la société et il faudrait les soigner.



L'Amérique latine compte ses morts alors que l'Europe envisage d'ouvrir ses frontières

Soixante-dix mille morts en Amérique latine et aux Caraïbes, et deux millions de personnes contaminées aux Etats-Unis: la pandémie de coronavirus a franchi de nouveaux seuils sur le continent américain dans la nuit de mercredi à jeudi, alors que l'Europe envisage d'ouvrir ses frontières extérieures en juillet.

Sur près de 1,5 million de personnes contaminées dans l'aire allant du Mexique à la Terre de Feu en passant par les îles des Caraïbes, 71.104 sont mortes, dont près de 40.000 au Brésil, le troisième pays le plus endeuillé au monde.

Sao Paulo, la capitale économique du Brésil, a rouvert partiellement ses commerces ce mercredi. Dans le centre commerçant, presque tous les passants portaient des masques, mais sans respecter la distanciation sociale, a constaté l'AFP. Et les centres commerciaux de la mégapole devaient rouvrir jeudi, à la veille de la Fête des Amoureux (la Saint-Valentin brésilienne).

A Rio de Janeiro, deuxième ville la plus peuplée du pays et principale destination touristique, le maire Marcelo Crivella a confirmé l'ouverture des centres commerciaux jeudi, avec certaines restrictions. Plusieurs experts jugent l'ouverture des magasins hâtive, la courbe de la pandémie continuant à monter dans le pays.

Le Mexique, deuxième pays latino-américain le plus endeuillé, a dépassé mercredi le seuil des 15.000 décès, et a connu son nombre le plus élevé de contaminations en 24 heures (4.833), pour un total de 129.184 cas.

Idem pour le Panama, pays d'Amérique centrale le plus touché, avec également un record national (656 nouveaux cas, total: 17.884).

Au Pérou, deuxième pays de la région en termes de contaminations (plus de 200.000), une bonne nouvelle est arrivée du côté du commerce international: ses exportations de gingembre ont presque triplé au premier trimestre, car il est utilisé comme médicament pour les affections respiratoires liée au coronavirus.

Dans le monde, le Covid-19 a fait plus de 414.000 morts, et infecté plus de 7,3 millions de personnes. Tous ces chiffres officiels sont sans doute inférieurs à la réalité, selon la communauté scientifique.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché, et de loin: ils ont passé dans la nuit de mercredi à jeudi le cap des 2 millions de personnes infectées, et déplorent 112.900 morts. Le pays continue à enregistrer autour de 20.000 nou-

veaux cas de coronavirus chaque jour, et peine à redescendre de ce plateau, car une partie du pays a pris le relais de l'autre.

Les plages de Miami ont néanmoins rouvert mercredi après avoir été fermées presque trois mois. A l'entrée de la plage, un groupe d'"ambassadeurs" de la ville, repérables à leurs t-shirts roses, rappellent toutefois aux visiteurs qu'ils doivent porter un masque et garder leurs distances.

Réputée pour ses bâtiments art déco aux couleurs pastel et sa vie nocturne, Miami Beach commence doucement à reprendre vie, après des mois de fermeture forcée, au plus fort de sa haute saison (de janvier à avril). Mais il faudra du temps avant que ne reviennent les sept millions de touristes que Miami Beach recevait chaque année.

Plus globalement, l'économie américaine va connaître une récession de 6,5% cette année, selon les nouvelles estimations de la Banque centrale (Fed) publiées mercredi. Elle s'attend par ailleurs à un taux de chômage de 9,3% en 2020 et de 6,5% en 2021.

Au niveau mondial, la récession sera d'au moins 6%, selon l'OCDE. "A la fin de 2021, la perte de revenu dépassera celle de toutes les récessions précédentes au cours des cent dernières années sauf en période de guerre, avec des conséquences terribles et durables pour les populations, les entreprises et les gouvernements", a affirmé mercredi la chef économiste de l'OCDE, Laurence Boone.

En Europe, où les nouvelles hospitalisations et les chiffres des décès sont en chute libre, la Commission européenne va publier dans la semaine ses propositions pour une levée "progressive et partielle" des restrictions de voyages aux frontières extérieures de l'UE à partir du 1er juillet.

Il s'agirait de lever les restrictions avec certains pays tiers en prenant en compte "un certain nombre de principes et de critères" et en se basant sur une "approche commune" entre Etats membres, a annoncé mercredi le vice-président Josep Borrell.

L'exécutif européen ne peut émettre qu'un avis, la décision finale appartient à chaque Etat membre.

Le déconfinement se poursuit sur le Vieux Continent. A Paris, la tour Eiffel rouvrira le 25 juin avec port du masque obligatoire et montée uniquement par les escaliers, avec un nombre de visiteurs limité.

En Espagne, qui a enregistré plus de 27.000 décès, le Championnat de football a repris, après trois mois d'interruption. Dans ce pays, le masque restera néanmoins obligatoire sous peine d'amende.

Un hôpital de Bilbao, dans le nord de l'Espagne, a annoncé mercredi que ses 4.500 employés passeraient des tests de dépistage après le décès d'un patient infecté et la détection de 25 cas entre ses murs.

Critiqué pour le bilan très lourd au Royaume-Uni et pour les ratés du déconfinement, le Premier ministre Boris Johnson a vanté mercredi les efforts "incroyables" de son pays. Il a cité "la réussite incroyable" du service public

de santé (NHS) qui a construit en urgence des hôpitaux de campagne - qui n'ont finalement pratiquement pas été utilisés -, ou la manière "incroyable" dont le pays s'est mobilisé pour permettre "d'avoir le virus sous contrôle".

En Italie, des familles et proches de victimes du nouveau coronavirus ont déposé une cinquantaine de plaintes mercredi au parquet de Bergame, première action en justice du genre dans la péninsule où l'épidémie a fait près de 34.000 morts. Mercredi, dans le cadre d'une autre enquête de justice sur la gestion de la pandémie, le parquet a demandé à entendre le Premier ministre Giuseppe Conte et deux de ses ministres.

De fausses applis de traçage cherchent à voler des données personnelles

Au moins une douzaine de fausses applications de traçage de contacts, conçues pour ressembler à des outils officiels de lutte contre la pandémie, ont été déployées mondialement pour répandre des virus informatiques et dérober des données d'utilisateurs, ont révélé mercredi des chercheurs en cybersécurité.

Une fois installées sur le smartphone, ces applis "téléchargent et installent des logiciels malveillants" pour "voler des identifiants et données personnelles", ont expliqué les chercheurs de la firme californienne Anomali.

Elles ne semblent pas être distribuées par les moyens officiels (comme les "app stores" de Google ou Apple), mais se répandent via des liens dans d'autres applications ou sites web qui encouragent à les adopter.

"Les acteurs malveillants continuent d'imiter les applis officielles, fournies par les autorités, pour profiter de la confiance qu'elles inspirent", remarque Anomali dans un communiqué.

"L'impact mondiale de la pandémie de Covid-19 fait du nom du virus un symbole de peur. Ces acteurs exploitent cette peur", ajoute l'entreprise.

Des applications de traçage de contact ont été développées dans de nombreux pays, en partenariat avec des sociétés.

Elles utilisent les technologies des smartphones pour déterminer si les utilisateurs ont été en contact avec une personne contaminée.

En France, par exemple, StopCovid permet à un individu qui se découvre porteur du virus de prévenir automatiquement tous les autres utilisateurs qu'il a croisés dans les deux semaines écoulées.

Mais des spécialistes du numérique, juristes et militants de défense des libertés voient dans ces applis les prémices d'une société de la surveillance, où des algorithmes savent tout de nous et nous envoient en permanence des instructions à suivre.

Anomali a trouvé de fausses applications déployées en Arménie, au Brésil, en Inde, en Colombie, en Indonésie, en Iran, en Italie, en Russie et à Singapour. Dans certains cas, elles se présentaient comme l'appli officielle du gouvernement.

Une association britannique a émis un avertissement similaire le mois dernier contre un logiciel au Royaume-Uni.

Depuis le début de la crise du coronavirus, les menaces informatiques qui tentent de profiter de la vulnérabilité accrue des personnes, en quête d'informations et de solutions, se sont multipliées.

Critiqué, Boris Johnson dévoile un nouvel assouplissement du confinement



En difficulté face au très lourd bilan de la pandémie au Royaume-Uni et critiqué pour les ratés du déconfinement, le Premier ministre Boris Johnson a annoncé mercredi de nouveaux assouplissements, vantant les efforts "incroyables" de son pays pour combattre le coronavirus.

Mais ces annonces destinées à apporter un peu plus d'air aux Britanniques ont été éclipsées par les déclarations glaçantes d'un scientifique qui conseille le gouvernement.

Devant une commission parlementaire, ce dernier, l'épidémiologiste Neil Ferguson, a affirmé qu'en instaurant le confinement une semaine plus tôt, et non le 23 mars, le Royaume-Uni aurait réduit "au moins de moitié le nombre final des morts".

Cherchant ses mots, Boris Johnson a botté en touche et rétorqué qu'il était pour l'heure "prématuré" de répondre à toutes ces questions. Les "bonnes décisions ont été prises au bon moment", a-t-il soutenu.

Selon le comptage officiel publié mercredi, 41.128 personnes testées positives (+245) sont mortes du Covid-19 au Royaume-Uni. On dé-

passé même les 50.000 morts en incluant les cas suspects. C'est le bilan le plus lourd en Europe et le deuxième dans le monde derrière les États-Unis.

Selon le conseiller scientifique du gouvernement, Patrick Vallance, "l'épidémie recule, mais pas rapidement", avec une estimation de 5.000 à 6.000 contaminations par jour.

"Nous ne sommes pas encore à la fin de cette épidémie, et de loin. Nous sommes au milieu", a renchéri le chef des services sanitaires, Chris Whitty.

Il n'empêche, les services de santé ne sont pas submergés, le nombre des nouveaux décès reflue comme celui des contaminations et des hospitalisations : "nous pouvons continuer d'ajuster le confinement en Angleterre", a annoncé Boris Johnson.

Fermés depuis fin mars à l'exception notamment des supermarchés, tous les commerces de détail pourront y rouvrir lundi, de même que les zoos et des lieux de culte pour les prières individuelles, mais pas les bars, restaurants et salons de coiffure pour lesquels cela ne sera possible que le 4 juillet "au plus tôt".

Et dès le week-end, les personnes seules, avec ou sans enfants, pourront former une "bulle" avec un autre ménage pour le rencontrer à l'intérieur. Dans tous les autres cas, seuls sont autorisés les regroupements de six personnes maximum à l'extérieur, moyennant une distance de sécurité de deux mètres.

Si les enfants pourront de nouveau admirer lions et singes, le gouvernement a renoncé à son projet de permettre à tous les écoliers de retrouver les bancs de l'école avant les vacances d'été, seuls quelques classes ayant rouvert début juin. Une décision valant au gouvernement une salve de critiques.

"Nous avons un grand plan pour renvoyer tous les élèves à l'école d'ici à septembre", a assuré Boris Johnson.

Il a promis "un grand rattrapage" cet été, les responsables du secteur et des associations de lutte contre le racisme estimant que les cours à domicile vont creuser les inégalités car ils nuisent plus aux enfants défavorisés n'ayant pas toujours accès à des ordinateurs ou dont les écoles proposent parfois moins de cours en ligne.

À la Chambre des communes, Boris Johnson a dû aussi se défendre face au chef de l'opposition travailliste, Keir Starmer. "La semaine dernière, le Premier ministre a dit qu'il était fier du bilan du gouvernement", a rappelé ce dernier. "Mais il n'y a aucune fierté dans ces chiffres, n'est-ce pas ?"

"Nous pleurons chacun d'eux et nous sommes peinés pour eux ainsi que pour leur proches et amis", a rétorqué Boris Johnson dans un échange acerbe. Mais "pour ce qui est de ce que ce pays a fait pour combattre l'épidémie, je dois dire que je ne suis pas du tout d'accord avec la manière dont vous présentez les choses".

Et de citer "la réussite incroyable" du service public de santé (NHS) qui a construit dans l'urgence des hôpitaux de campagne - qui n'ont finalement pratiquement pas été utilisés - ou la manière "incroyable" dont le pays s'est mobilisé pour permettre d'"avoir le virus sous contrôle".

Mais Boris Johnson est loin de convaincre l'opinion publique. Selon un sondage YouGov, seuls 32% des Britanniques approuvent l'action du gouvernement, un pourcentage en recul pour la cinquième semaine consécutive.

Les infirmières du Brésil, des héroïnes sans grade du coronavirus

Avec des heures de garde interminables, de maigres salaires et la hantise de rapporter le coronavirus à la maison, le personnel infirmier au Brésil se trouve depuis plus de trois mois en première ligne dans la lutte contre cette pandémie hors de contrôle.

Plus de 180 de ces soignants ont sacrifié leur vie au combat contre le Covid-19, apparu fin février dans ce pays de 210 millions d'habitants. Et plus de 18.000 d'entre eux ont été contaminés. Parmi eux : Hans Bossan.

"Nous sommes très dévalorisés. On est en contact direct avec les malades, le virus, dans une zone de guerre", dit à l'AFP Hans Bossan, dans sa maison de Sao Gonçalo.

C'est dans cette banlieue défavorisée de Rio de Janeiro que vit cet infirmier de 41 ans avec son épouse et leur petite fille de deux ans.

Il s'apprête à entamer une semaine de travail de 72 heures, dans deux hôpitaux différents et au Samu, ce qui l'éloigne de chez lui du mercredi au dimanche, et avec des

pauses brèves pour s'alimenter et se reposer.

"Le personnel hospitalier a toujours été surchargé, mais avec cette pandémie c'est pire", dit M. Bossan.

Il a été testé positif et est resté asymptomatique. Il a été isolé chez lui 15 jours, avant de reprendre son travail.

"J'enchaînais les gardes pour combler les besoins des hôpitaux (en remplaçant des soignants tombés malades, ndr) et faire vivre ma famille. Je ne m'en sortais pas avec un seul travail", explique-t-il.

Le salaire mensuel moyen des infirmiers et aide-soignants est de 3.000 réais (540 euros), pour une semaine de 30 à 44 heures, selon le Cofen (Conseil fédéral des personnels infirmiers), qui réclame le double depuis des années.

Les infirmiers "traversent cette période avec beaucoup d'anxiété et de dépression", dit à l'AFP Nadia Mattos, vice-présidente du Cofen, qui a instauré un service d'assistance psychologique 24h/24.

Les professionnels de santé ont dû faire face à la première vague de cas sans équipe-

ment de protection individuelle ni formation adéquate, dit Mme Mattos.

Même si la situation s'est améliorée, "nous continuons de recevoir des plaintes sur le manque de ces équipements et sur la mauvaise qualité de ceux qui sont fournis", dit-elle. Les femmes représentent plus de 80% des 2,3 millions d'infirmiers enregistrés au Brésil.

C'est dire qu'après des journées doubles, voire triples, beaucoup d'entre elles rentrent chez elles pour s'occuper de leur famille. Et avec la crainte de contaminer leurs proches.

D'après le Conseil International du personnel infirmier, basé à Genève, plus de 600 de ces soignants ont été tués dans le monde par le coronavirus. Mais le Conseil a précisé à l'AFP que ce chiffre n'avait été compilé que sur la base "d'un nombre limité" de pays.

Parmi les 181 morts au Brésil, 39 travaillaient dans l'Etat de Sao Paulo et 36 dans celui de Rio de Janeiro, les deux pires foyers.

Deux étaient des collègues de Hans Bossan.

Ce jour-là, Hans se rend au Centre de Thérapie Intensive de l'Hôpital Ernesto Che Guevara à Maricá, un centre public d'excellence inauguré il y a un mois à 60 km de Rio.

Il a déjà accumulé plus de 40 heures de travail en trois gardes.

Protégé des pieds à la tête, il se déplace avec agilité entre les lits pour vérifier l'état des patients.

Ici les conditions sont exceptionnelles: pas moins de quatre médecins et au moins cinq infirmiers veillent sur une dizaine de malades souffrant d'insuffisance respiratoire.

Certains sont sous sédation et intubés. Pas Eliane Lima.

"Les médecins et infirmiers sont excellents", dit cette femme de 56 ans tout en respirant avec un masque à oxygène. "Ils nous soignent avec beaucoup d'amour, c'est si nécessaire dans un endroit comme celui-ci".

Dans l'unité de soins semi-intensifs, Flavia Menezes, une aide-soignante, a perdu plusieurs de ses collègues et réclame une plus grande reconnaissance, salariale notamment, pour la profession.

La Darija a sauvé des milliers de vies

Avant de commencer, il convient de souligner qu'il vaut mieux parler de "centaines" et non de "milliers" comme l'ont toujours communiqué le chef du gouvernement et le ministre de la Santé ; au Royaume, il n'y a pas eu plus de 208 cas de décès, ce qui n'est pas le cas de la France, de l'Italie ou de l'Espagne, aux alentours de 30.000 décès.

Les indicateurs révèlent une bonne et satisfaisante situation sanitaire au Royaume, qui est due a priori à un régime alimentaire riche en fibres, en vitamines, minéraux et en nutriments protecteurs, ce qui booste et renforce les défenses immunitaires. De plus, l'âge moyen de la population marocaine est d'environ 19 ans, cela veut dire qu'on a une population jeune. Par ailleurs, les autorités compétentes ont été très réactives et ont pris depuis le début des mesures pertinentes, courageuses et adaptées dans le but de parer à toute éventualité. Toutefois, les décisions à prendre dans un proche avenir doivent toujours obéir à la primauté de la raison et ne pas brûler la chandelle par les deux bouts pour ne pas compromettre le soutien inconditionnel et exemplaire des citoyennes et citoyens.

Certes, il y a eu quelques défaillances, par exemple le calvaire que sont en train de vivre les ressortissants marocains bloqués à l'étranger, manquant parfois de moyens de subsistance minimale. On peut organiser et planifier des vols charter tout en demandant par la suite à ces compatriotes le remboursement des frais, mesure cautionnée toutefois par une quarantaine dont la durée sera statuée au préalable par les autorités sanitaires. Le nombre est d'à peu près 30.000 ressortissants, d'autres pays on réussi à rapatrier plus de 200.000 ressortissants, et cela au prix coûtant.

Qu'est-ce que nous n'avons pas lu et écouté ! L'Afrique va s'effondrer sous le poids de la pandémie, il y a eu tant de scénarii, de déclarations alarmistes et catastrophes qu'on ne savait plus à quel saint se vouer ; partout c'était le chant de deuil, que ça soit à Bruxelles, Paris, Berlin, Madrid ou

Londres, même l'OMS a soufflé dans la même trompette. Rien de tel ne s'est passé ; certes, il y a eu des cas de décès et tous les pays africains sont entre-temps touchés par le Covid-19, mais pas comme l'ont toujours pronostiqué les chroniqueurs « avisés » des pays du Nord. La plupart de ces « experts » ont toujours une vision obsolète de l'Afrique, idem en Asie, l'Afrique serait toujours un continent pauvre, privé de lumières et de cadres.

En d'autres termes, il n'y avait pas eu un seul facteur, le confinement à titre d'exemple, mais un certain nombre de facteurs qui étaient en faveur du Royaume, de sorte qu'on a pu mieux résister à la crise sanitaire. Toutefois, le chef du gouvernement et le ministre de la Santé ont oublié, ou simplement omis de mettre en exergue les grands sacrifices consentis par la majorité des citoyennes et citoyens ; les familles avec des petits enfants qui n'ont pas osé sortir dehors jusqu'à présent ; d'autres citoyens n'ont même pas quitté la maison, et cela fait plus de 70 jours, par crainte de ramener le virus à la maison, étant donné que les parents font partie des générations vulnérables et ainsi à risque, ou bien ils souffrent tout simplement de maladies chroniques, indépendamment de leur âge, des milliers d'autres ont reporté les bilans de santé, des opérations et traitements nécessaires, des séances de chimiothérapie par exemple pour éviter la surcharge du système sanitaire et alléger les contraintes et la pression exercée sur le corps médical.

Ainsi, le gouvernement pourrait exprimer sa reconnaissance et sa gratitude envers le peuple marocain qui a respecté à la lettre toutes les mesures adoptées, du moins la quasi-totalité. Au lieu de rassurer, réconforter les citoyens, de peindre un tableau où un horizon clair et net se dégage, des lueurs d'espoir prennent forme, où un paysage plein de joie de vie et d'optimisme se dessine, compte tenu du nombre de décès très infime, Saad Eddine El Othmani et Khalid Ait Taleb ont parfois opté pour un discours craintif, hanté par des chocs émotifs, des humeurs noires, de l'incertitude, de l'angoisse et du désarroi.



Tous les ministères concernés communiquent uniquement en darija avec le grand public. Il y a 12 ans de cela, j'avais préconisé l'utilisation de cette langue populaire à tous les niveaux, tout en publiant un recueil de comptes adaptés depuis la langue allemande ; j'avais même accordé une interview à « Al Oula » qui n'a malheureusement jamais vu le jour.

La darija, la langue maternelle vivante, peut devenir un vecteur de progrès, d'essor économique, social et culturel, source même de richesse et de stabilité politique. Lors de cette crise sanitaire, il est désormais évident qu'elle est le support le plus fiable, le logiciel sine qua non de la communication des autorités marocaines, vu que la majorité des campagnes de sensibilisation sous les différents slogans comme « bqa fe darek » et autres, diffusées soit à la télévision et à la radio, ont été menées dans cette langue ; langue facile, maîtrisée par la quasi-totalité des citoyens, sans que nos compatriotes soient obligés d'utiliser un dictionnaire ou de demander à quelqu'un

d'autre que signifierait ce terme ou l'autre. Ils disposent dans ce cas-là de la capacité juridique nécessaire, capacité d'exercice et de jouissance et ils deviennent langagièrement majeurs et n'ont plus besoin d'un tuteur, afin qu'il leur montre le juste chemin à suivre.

Quelques journalistes sont même devenus des stars, comme c'est le cas de Salaheddine El Ghomari, 2M, qui a su conquérir le cœur et les esprits des citoyens tout en utilisant cette langue et un discours simple, adapté et respectueux. Car une langue qui ne se pratique pas, est une langue morte et inutile. La meilleure preuve qu'on puisse fournir sont bien les résultats d'audience qui ont battu tous les records lors de ce confinement et qui varient entre 8 millions et 10 millions de téléspectateurs pour chaque émission. Les foules sont suspendues aux lèvres de Salaheddine El Ghomari, de sorte qu'ils l'attendent avec impatience quand il fera son apparition sur 2M. Le témoignage téléphonique d'un ami est sans équivoque : « Sais-tu quand sera diffusée l'émission »

« de Salaheddine El Ghomari ? », lui demanda récemment son épouse.

La darija s'est imposée par la force des choses, ni par simple bienveillance, ni par complaisance et il n'y a aucun problème si on puise dans le lexique de la langue arabe, qui représente au fond un ensemble de dialectes orientaux, et même sa grande expressivité est due exclusivement à la langue sumérienne, jusqu'à 60% des mots arabes sont d'origine sumérienne, sans parler de la langue syriaque, nabatéenne, le babylonien et d'autres dialectes du Moyen-Orient. Les caractères qu'on appelle arabe sont en réalité des caractères d'origine araméenne, et l'araméen est la langue de Jésus-Christ.

Les langues ne connaissent pas de frontière, ni obstacle, ni défense, ni barrage et qui veut s'installer dans un pays étranger peut bien enrichir le lexique, la culture, la production intellectuelle, la civilisation de cette population, à condition qu'il s'agisse d'un érudit et d'un homme de lettres comme c'est le cas du grand grammairien Sibaweih, natif de Esthefar en Perse, le premier à avoir élaboré les principes fondamentaux de la grammaire arabe qui conserve aujourd'hui encore toute sa validité. La langue française a enrichi aussi son potentiel expressif grâce aux différents dialectes locaux, mais aussi grâce à la source intarissable qu'offrent des langues riches, raffinées et précises, telles que le latin et le grec, surtout dans les domaines des sciences exactes, les mathématiques, la physique, la chimie, la médecine, la technique, l'architecture, etc. Alors, où est le problème ?

En Chine par exemple, il y a 300 ans, on connaissait le même problème, et le chinois classique qui n'avait pas évolué suscitait bien des difficultés considérables. Cette langue a été maîtrisée uniquement par les intellectuels et les linguistes qui étaient en état de discerner des opérations langagières complexes et sensibles, liées à l'imagination, à la sensation ou à la mémoire. L'auteur initial de « Le Rêve dans le pavillon

rouge », 红楼梦, en pinyin: Hóng Lóu Mèng, Cáo Xuēqin, publié au 18ème siècle, était bien conscient que personne ne pourrait lire son ouvrage s'il l'écrivait dans la langue chinoise classique ; alors il a choisi la langue populaire la plus utilisée à Pékin et dans la banlieue afin de partager la magie de ses aventures, son récit coloré et merveilleux avec tout le peuple chinois et ainsi avoir l'audience la plus large possible, tout en s'abstenant de recourir à un chinois classique et élitiste.

Le succès a été au rendez-vous, puisque grâce à ce roman, on a pu éditer les premières lignes directrices, les principes généraux de la langue chinoise moderne qui s'est imposée par la suite à tous les niveaux. Elle a été simplifiée encore une fois par les autorités chinoises pendant le début des années 50. Etant donné que le taux d'analphabètes était toujours très élevé en Chine, ce qui représentait un frein considérable au développement du pays, un obstacle constitutionnel à regagner une place honorable parmi le club des grandes nations, digne de ce pays fascinant, énigmatique parfois, de grande culture et patrimoine millénaire. On ne doit pas oublier que la Chine était dévastée et ruinée, fauchée comme les blés, et elle faisait partie du tiers-monde pendant les années 80.

Grace à la simplification de la langue, les autorités chinoises ont réussi à éradiquer l'analphabétisme dont les conséquences et les distorsions étaient nombreuses et néfastes à plusieurs égards. Aujourd'hui, les Chinois parlent comme ils écrivent. Les dialectes locaux existent toujours, toutefois, on a su valoriser le parler, la langue populaire, la darija chinoise, devenue officielle par la suite. Cette approche pragmatique, cet investissement dans le capital humain a permis à la Chine de se développer rapidement, de créer de la richesse, de devenir innovante ; ainsi la Chine a été en état de sauver au moins plus de 300 millions de Chinois de la misère pour ne plus mourir dans la pauvreté là

plus noire, tout en se dotant d'une manière indépendante de moyens matériels dans le but de mener une vie décente.

Certainement, il y aura des voix qui prétendraient qu'on ne pourrait pas comparer le Maroc avec la Chine. Cependant, il ne s'agit pas du nombre d'habitants, mais de l'instrument qui a été à l'origine du pari gagné, et cela grâce au recours à un parler, à une langue populaire, à une darija, maîtrisée par la quasi-totalité des Chinois.

Le Maroc regorge de talents, aussi bien sur le plan national qu'à l'international, il faut seulement les munir d'un instrument, d'une langue vivante, parlée et comprise par toutes les catégories sociales marocaines. Et en grande partie, c'est grâce à cet outil que 30% des produits sont fabriqués aujourd'hui en Chine et écoulés de part le monde. Naturellement, on ne doit pas omettre de soulever quelques sujets importants :

1. Les supplices de la minorité musulmane chinoise du Xinjiang, 2. Le flou relatif à l'état de droit pour Hongkong, 3. La liberté d'expression, 4. L'information sur les réseaux sociaux, 5. Le système de crédit social, 6. La censure, 7. La réciprocité.

Il y a d'autres exemples de réussite, comme c'est le cas de la Norvège ; aucun pays au monde ne parle cette langue qui a été au début un parler, une darija ; pas plus de 5,3 millions la parlent, la population de la ville de Casablanca. Mais le PIB est de l'ordre de 483 milliards USD, et le revenu par habitant s'élève à 97.000 USD. Aucun autre pays ne parle le suédois qui fait aussi partie des « petites langues », mais on a su créer de la richesse grâce à cet idiome ; PIB de l'ordre de 583 milliards USD et 56.000 USD comme revenu par habitant, 10,3 millions d'habitants, pas plus.

En ce qui concerne la Turquie, elle joue dans la ligue des grands ; on utilise le turc qui est une langue populaire, une darija, écrite au début avec des caractères arabes, tout en les remplaçant par la suite par des caractères latins. Et c'est

juste à cause de cette approche qu'on a pu profiter de toutes les expériences et sciences occidentales, sans être obligé de traduire les termes techniques qui ont gardé leur caractère latin.

Le Royaume du Maroc peut suivre l'exemple de la Turquie, s'il y a un large consensus sur ce sujet. Tous les pays développés utilisent des langues maternelles vivantes, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Corée du Sud, Taiwan, Chine, Japon, etc. Les langues maternelles vivantes ne sont pas figées dans le temps, inertes et momifiées ; elles s'adaptent facilement aux nouvelles tendances, adoptent d'une manière idoine les néologismes et les rejettent après leur date de péremption, elles suivent l'air du temps, elles offrent la possibilité de créer, d'innover, de sauvegarder la liberté, l'indépendance qu'on doit ériger en valeur suprême. Rien que dans le domaine des blagues, des milliers se créent chaque jour en langue marocaine, en darija, au Maroc. Les chansons, les pièces de théâtre, les films, les proverbes sont tous créés uniquement en darija, pas dans une autre langue !

Alors, pourquoi se priver de cette richesse langagière, culturelle et civilisationnelle ? Pourquoi ce mépris de l'estime personnelle, pourquoi cette torture exagérée de soi-même ? La langue marocaine, la darija, est présente partout, à la radio, à la télévision, lors des campagnes de sensibilisation contre le Covid-19, dans les journaux électroniques, surtout lorsqu'il s'agit de recueil de témoignage, bien que les durs des durs reprennent les propos des citoyens en darija tout en les traduisant par la suite en arabe classique, ce qui n'est pas nécessaire. La darija, la langue marocaine, est utilisée dans les tribunaux, à l'école, au lycée, à l'université, dans les rues, et la nuit elle s'empare, elle est la reine absolue de nos rêves.

Il est grand temps d'être fier de ce qu'a pu être réalisé dans cette langue, il faut arrêter d'avoir constamment un bœuf sur la langue. La langue n'est pas seulement un outil, un objet de travail qui doit obéir à un but fixé au préalable, mais « la maison de l'être » par excellence, comme l'avait exprimé le grand penseur allemand Martin Heidegger qui n'a eu de cesse d'étudier l'homme et la nature. A compter de cet instant, il est primordial de devenir adulte!

Par Mourad Alami

Universitaire, écrivain, poète de langue allemande, traducteur et chroniqueur



La moyenne des délais de paiement des EEP atteint 41,7 jours à fin avril

La moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des Etablissements et Entreprises Publics (EEP) a atteint 42,6 jours à fin mars 2020 et 41,7 jours à fin avril 2020, indique mercredi le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Au niveau global, la tendance positive constatée depuis décembre 2018 se confirme, avec une moyenne de 42,6 jours à fin mars 2020 et 41,7 jours à fin avril 2020, contre 42 jours en décembre 2019, 48,7 jours en septembre 2019, 50,6 jours en juin 2019 et 55,9 jours à fin décembre 2018, précise le ministère, qui vient de publier les délais de paiement déclarés par les EEP concernant les mois de janvier, février, mars et avril 2020.

Cette tendance positive reflète l'impact des actions d'amélioration entamées par certains EEP sur les plans financier, organisationnel et procédural, en vue de réduire leurs délais de paiement ainsi que des efforts déployés par l'Etat dont récemment ceux entrepris pour l'accompagnement de ces organismes dans leur lutte contre les impacts de la crise sanitaire de Covid-19, souligne la même source.

Il s'agit notamment de l'accompagnement ciblé des EEP à enjeux spécifiques et l'identification des impacts et des besoins d'appui gouvernemental (lettre de confort, garantie de l'Etat, subventions, optimisation des dépenses, etc.), en veillant à ce que les financements mobilisés soient consacrés prioritairement à l'apurement des créances des fournisseurs. Ainsi que de la mise en place de souplesses en matière de gestion budgétaire, de commande publique, de contrôle et de gouvernance des EEP pendant la période de l'état d'urgence sanitaire, rapporte la MAP.

Parmi ces mesures d'accompagnement figurent également, la publication de la loi n° 27-20 relative au fonctionnement des organes d'administration des sociétés anonymes et des modalités de tenue de leurs assemblées générales au cours de la période de l'état d'urgence, la dématérialisation des échanges des EEP, suite à la circulaire du ministère du 5 mai 2020 au sujet des services numériques des correspondances administratives afférentes aux EEP et à la circulaire du 1er juin 2020 relative à la mise en place progressive du dépôt électronique des factures des EEP.

Cette publication, disponible au niveau de la rubrique de l'Observatoire des Délais de Paiement (ODP) sur le portail du ministère, intervient en application des différentes circulaires, notamment celles du 18 septembre 2018, du 21 juin 2019 et du 26 mars 2020, adressées par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration aux EEP, les incitant à honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs fournisseurs, en particulier les PME et les TPE.

La publication de ces délais est le fruit de la démarche progressive prônée par le ministère qui a déjà publié, le 31 octobre 2019, le 31 décembre 2019 et le 28 février 2020, les délais de paiement déclarés par les EEP, concernant, respectivement, les mois de juin, de septembre et de décembre 2019.

Le Maroc devrait connaître une récession de 4%



La pandémie de Covid-19 plonge l'économie mondiale dans une grave récession, la pire depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est ce que relève la Banque mondiale dans sa dernière édition semestrielle des perspectives économiques mondiales soulignant que le Maroc devrait connaître une récession de 4%.

"Pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur production par habitant", a-t-elle prévenu soulignant que toutes les régions du monde enregistreront un recul du revenu par habitant.

C'est notamment vrai pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) dont l'activité économique devrait se contracter de 4,2% sous l'effet conjugué de la pandémie et de l'évolution du marché de pétrole.

Comme l'a fait remarquer l'institution financière internationale, "la pandémie de Covid-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont fortement ralenti l'activité à court terme de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, tout en accroissant l'aversion des investisseurs pour le risque", soulignant que cette situation a exacerbé l'instabilité de la situation financière.

Dans son rapport, la BM a aussi noté la forte baisse de la demande mondiale de pétrole qui a réduit les exportations des pays producteurs et provoqué des répercussions sur les secteurs non pétroliers. Une situation aggravée par "des problèmes structurels de longue date qui freinent la croissance", a constaté l'organisation.

A en croire ce document, l'activité économique des pays exportateurs de pétrole a ralenti sur tous les fronts en raison de la forte baisse de la demande mondiale de pétrole qui a contribué à l'effondrement des prix.

Selon les auteurs dudit rapport, "les pays importateurs de pétrole accusent également un ralentissement économique du fait que les perturbations et restrictions liées au coronavirus limitent les possibilités touristiques et que la forte baisse de la demande extérieure a réduit d'autant les exportations".

La Banque mondiale a toutefois relevé une bonne maîtrise de l'inflation dans la région. Ce qui, a-t-elle expliqué, aurait permis aux grandes économies comme l'Egypte de réduire leurs taux directeurs en réponse à la pandémie.

Qu'à cela ne tienne, "le secteur financier des pays de la région s'est ressenti de la baisse d'intérêt des investisseurs pour les marchés émergents et les pays en développement, comme en témoigne l'important recul des indices boursiers", a souligné la Banque mondiale.

Concernant les perspectives de la région, il ressort de ce document que l'activité économique des pays exportateurs de pétrole devrait enregistrer une baisse de 5%, contre une croissance de 2% annoncée en début d'année. Ce repli est attribué à la chute des prix du pétrole.

Alors que l'Iran devrait voir son économie se contracter pour la troisième année consécutive (-5,3% cette année), les analystes de la BM annoncent que les mesures de réduction de la production pétrolière vont considérablement freiner la croissance de bon nombre de pays exportateurs de pétrole.

"Dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (-4,1%), les faibles cours du pétrole et l'incertitude liée au coronavirus pèseront lourdement sur les secteurs non pétroliers", ont-ils prévenu soulignant que l'Algérie (-6,4%) et l'Iraq (-9,7%) sont toujours aux prises avec les conséquences de la baisse des cours du pétrole et des vulnérabilités structurelles.

S'agissant de l'activité économique des pays importateurs de pétrole de la région, il apparaît qu'elle devrait se contracter de 0,8% en 2020 avec la baisse du tourisme et la détérioration des perspectives d'exportation", relevant que ces prévisions sont loin du taux de croissance de 4,4% prévu en janvier dernier.

Toujours selon le document,

qui a été rendu public récemment, "l'investissement devrait rester atone dans le climat d'incertitude qui règne au niveau mondial et national, tandis que la consommation sera limitée par les mesures de riposte à la pandémie". Et d'ajouter: le niveau élevé de la dette publique est un autre obstacle à la croissance des pays importateurs de pétrole.

En dépit de ces différentes situations on ne peut plus alarmer, l'organisation est persuadée que "l'avancement des réformes structurelles dans la région peut contribuer à réduire les vulnérabilités à moyen terme" et à améliorer "les perspectives de croissance à moyen terme".

Elle a également soutenu que les programmes structurels lancés dans des pays comme l'Egypte et les programmes de diversification en cours dans les pays du CCG devraient aider à promouvoir des réformes favorables à la croissance.

Enfin, le rapport conclut en affirmant que "l'effondrement récent des prix du pétrole et l'incertitude qui pèse sur leur évolution future constituent un risque important pour les perspectives régionales à court terme". L'institution internationale craint que la faiblesse persistante des prix du pétrole réduise l'espace budgétaire qui se trouve déjà limité ainsi que les investissements.

Par ailleurs, outre les risques de conflit qui restent élevés dans la région, la BM prévient que "des problèmes politiques pourraient venir encore perturber les programmes de réformes, notamment dans les petits pays importateurs de pétrole".

Alain Bouithy



L'activité économique de la région MENA devrait se contracter de 4,2%

L'ONDA réalise une émission obligataire de 1,5 MMDH par placement privé

L'Office national des aéroports (ONDA) a annoncé, mercredi, avoir procédé à la réalisation d'une émission obligataire par placement privé pour un montant global de 1,5 milliard de dirhams (MMDH), auprès d'investisseurs qualifiés.

L'opération est structurée autour de deux tranches, indique l'ONDA dans un communiqué financier, faisant savoir qu'il s'agit d'une tranche A de 1,350 MMDH, remboursable par amortissement linéaire sur 10 ans et à taux fixe et d'une

tranche B de 150 millions de dirhams (MDH), remboursable par amortissement linéaire sur 15 ans et à taux fixe.

La présente émission permettra à l'Office d'atteindre les objectifs de financement partiel de ses projets de développement inscrits dans son programme d'investissement 2019-2023 et de rembourser une partie de l'emprunt obligataire arrivant à échéance en décembre 2020, relève la même source.

Le Groupe CTM annule la distribution de dividendes

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Compagnie de transports au Maroc (CTM), réunie récemment par visioconférence, a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019.

"Etant donné le contexte actuel, et dans un souci de préservation de la trésorerie, l'AGO annuelle, après avoir pris acte de la proposition du

conseil d'administration, décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019", indique le transporteur routier dans un communiqué.

Au premier trimestre 2020, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe CTM a atteint 138 millions de dirhams (MDH), en baisse de 5,5% par rapport à celui réalisé à fin mars 2019.

85% des entreprises contrôlées respectent les mesures de précaution anti-Covid-19

Quatre-vingt-cinq pour cent (85%) des 10.546 entreprises ayant fait l'objet d'inspection pendant la période allant du 15 avril au 4 juin, respectent les mesures de précaution instaurées pour endiguer le Covid-19, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz.

Lors de son exposé devant la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, sur les mesures visant à accompagner les salariés et les entreprises poursuivant leurs activités, M. Amekraz a souligné que ces inspections effectuées par des comités mixtes, des commissions provinciales mixtes ainsi que des agents chargés de l'ins-

pection du travail, ont permis de contrôler un total de 104.958 mesures de précaution, dont 89.240 ont été respectées par les entreprises contrôlées, soit 85%, et 15.772 mesures n'ont pas été respectées, soit 15%.

"Au cours de la période du 13 mars au 14 avril dernier, 6.761 établissements ont bénéficié d'encadrement et de sensibilisation par les agents chargés de l'inspection du travail, en ce qui concerne les mesures de précaution et de prévention visant à faire face au coronavirus", a-t-il fait observer.

Concernant l'apparition de cas d'infection au sein d'unités de production qui poursuivent leurs activités, le ministre a relevé que son département et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique ont développé une procédure commune pour le suivi et le contrôle du respect par les entreprises des mesures de précaution instaurées par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie, rapporte la MAP.

"Des commissions provinciales composées des départements du Travail et de l'Insertion professionnelle, de l'Intérieur, de la Santé, de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique ont, également, été mises en place pour contrôler le respect par les entreprises poursuivant ou reprenant



leurs activités, des mesures de précaution nécessaires pour enrayer le Covid-19", a-t-il expliqué.

S'agissant des concertations sur les mesures prises par le gouvernement, en particulier celles liées aux conditions de travail et à la protection sociale, M. Amekraz a souligné que le chef du gouvernement avait tenu une réunion avec les quatre centrales syndicales les plus représentatives pour les consulter sur ces mesures, ajoutant que son département avait, pour sa part, tenu une réunion consultative avec les syndicats pour discuter des mesures

prises pour freiner la propagation du coronavirus au travail, ainsi que pour contrôler et sensibiliser les travailleurs et les employeurs.

Après avoir exposé les mesures prises par le gouvernement pour appuyer les entreprises et les salariés, le ministre a indiqué en particulier que 94% des entreprises dans les secteurs du logement et de la restauration ont annoncé leur suspension temporaire du travail, 76% des employés du secteur sont en arrêt de travail, 55% dans le secteur des arts, du spectacle et des activités récréatives, 52% dans le secteur des indus-

tries manufacturières et 47% dans le secteur de la construction, tandis que les secteurs les moins touchés représentent 5% pour l'agriculture, 5,6% dans les activités financières et d'assurance et 18,7% dans le secteur de l'information et de la communication.

Le ministère poursuivra ses efforts pendant la période post-confinement, afin de faire face aux répercussions économiques et sociales de la pandémie, de contribuer à améliorer le climat des affaires, relancer l'activité économique et maintenir la paix sociale, a-t-il conclu.



10.546 sociétés ont fait l'objet d'une inspection du 15 avril au 4 juin

Le Maroc et l'Allemagne signent un accord de coopération dans le domaine de l'hydrogène vert

Le Maroc et l'Allemagne ont signé, mercredi à Berlin, un accord relatif au développement du secteur de la production de l'hydrogène vert.

L'accord a été signé par l'ambassadrice du Maroc en Allemagne, Zohour Alaoui, et le ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement, Gerd Müller, en présence du ministre allemand de l'Economie, Peter Altmaier, du ministre de l'Environnement, Svenja Schulze, du ministre de l'Education et de la Recherche, Anja Karliczek, et du secrétaire d'Etat au ministère des Transports et des Infrastructures numériques.

Liant le ministère marocain de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et le ministère allemand de la

Coopération économique et du Développement, l'accord vise à développer le secteur de la production d'hydrogène vert et à mettre en place des projets de recherche et d'investissement dans l'utilisation de cette matière, source d'énergie écologique, rapporte la MAP.

Deux premiers projets, qui ont déjà été annoncés dans la déclaration d'intention, seront mis en œuvre dans le cadre de la coopération économique entre le Maroc et l'Allemagne.

Il s'agit du projet « Power-to-X » pour la production de l'hydrogène vert proposé par l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) et la mise en place d'une plateforme de recherches sur « Power-to-X », le transfert des connaissances et le renforcement des

compétences en partenariat avec l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN). A cette occasion, Mme Zohour Alaoui a mis l'accent sur l'importance de cet accord pour le Maroc qui jouit, grâce aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, de confiance et de crédibilité dans le domaine des énergies renouvelables.

La conclusion de cet accord témoigne des relations excellentes unissant les deux pays sur les plans économique, politique et culturel, a souligné l'ambassadrice dans une déclaration à la MAP, se félicitant du fait que le Maroc est le premier pays qui signe un accord de ce genre avec l'Allemagne juste après la présentation de la stratégie

nationale allemande sur l'hydrogène. L'accord reflète la volonté ferme des deux pays d'aller de l'avant dans le développement des énergies renouvelables et leur engagement en faveur d'un développement économique durable tout en érigeant la préservation de l'environnement en priorité, a relevé la diplomate marocaine. Eu égard à cette dynamique, le développement du secteur de l'hydrogène vert est prometteur, a-t-elle dit.

« Nous sommes convaincus que l'accord signé avec l'Allemagne est solide et aboutira à des projets concrets », a fait valoir Mme Alaoui, précisant qu'à travers cet accord, le Maroc pourrait mettre en place la première unité de production de l'hydrogène en Afrique.

Dans une déclaration similaire, le ministre allemand de la Coopération économique et du Développement, Gerd Müller, a indiqué que cet accord profitera de la dynamique de développement économique du Maroc, mettant en exergue le Plan Maroc Vert qui a placé le Royaume au premier rang dans ce domaine au niveau africain.

Le cadre de la coopération entre les deux pays comprend un intérêt pour les domaines de l'hydrogène et du méthanol, a-t-il affirmé.

Soulignons que les projets inclus dans la déclaration d'intention signée ce mercredi constituent l'aboutissement d'une série de projets de coopération énergétique, dont le programme marocain d'énergie solaire.

Spike Lee plus engagé que jamais avec "Da 5 Bloods"



Le réalisateur américain Spike Lee est de retour avec "Da 5 Bloods", un long métrage produit par Netflix et disponible sur la plateforme vendredi, dans lequel il poursuit sa quête de représentation des Noirs au moyen d'un cinéma politique.

Alors que s'amplifie chaque jour un peu plus le mouvement né de la mort de George Floyd, le metteur en scène propose un film certes très lié à la guerre du Vietnam mais dont le propos apparaît parfaitement dans son époque. Quatre anciens combattants noirs américains retournent au Vietnam pour y recouvrer les restes de leur chef de patrouille, tué au combat dans la jungle, ainsi qu'une cargaison d'or cachée sur les conseils de leur ex-compagnon d'armes. L'expédition ne se passe pas comme prévu et ce qui démarrait comme un long métrage introspectif au parfum de nostalgie se transforme en film d'action à grand spectacle. La distribution est brillante, avec Cha-

dewick Boseman ("Black Panther") dans le rôle du chef charismatique qui apparaît régulièrement à l'aide de flashbacks, et une brochette de seconds rôles d'âge mûr à la justesse impeccable. Mais Spike Lee ne se contente pas d'un film d'action mettant en scène des Américains au Vietnam, même s'il multiplie les références à ses prédécesseurs, en premier lieu "Apocalypse Now". Il joue sur plusieurs tableaux, multipliant les thèmes au risque d'en abandonner certains en route, et cette excursion mouvementée dans ce qui fut l'Indochine n'est qu'un prétexte pour évoquer la place des Noirs dans l'histoire des Etats-Unis.

Les Afro-Américains, rappelle Spike Lee tout au long du film, ont été un rouage fondamental de chaque grande étape de l'épopée américaine, payant à chaque fois de leur sang. De la construction du pays à la série de guerres dans lesquelles se sont engagés les Etats-Unis, les Noirs ont toujours

payé un lourd tribut à l'édification d'une Nation. "Nous allons au casse-pipe pour ce pays depuis le début, en espérant qu'ils nous donneront la place que nous méritons", dit à ses compagnons Norman, le chef de patrouille, avant sa mort. "Tout ce que nous avons eu, c'est un coup de pied au cul." Cet or, que les quatre anciens soldats veulent récupérer, c'est un symbole évident des réparations que réclame une partie de la communauté noire, et au-delà, pour l'esclavage, la ségrégation puis la discrimination qu'ont subi les Afro-Américains sur 400 ans.

Comme il l'avait fait avec son précédent film "BlackKkKlansman", qui lui a valu son premier Oscar et le Grand Prix à Cannes, le metteur en scène de 63 ans fait un trait d'union avec la plus récente actualité, en incluant Donald Trump mais aussi le mouvement Black Lives Matter.

"Ce que je vois dans les rues aujourd'hui, c'est ce dont je me souviens

durant les années 60 quand j'ai grandi", a expliqué mardi l'enfant de Brooklyn lors d'un entretien à la chaîne CBS, évoquant les grandes manifestations qui ont marqué la fin des "Sixties", notamment contre la guerre du Vietnam et pour les droits civiques. Signe de son goût pour la complexité, il fait de son personnage le plus riche, dans "Da 5 Bloods" (incarné par l'acteur Delroy Lindo), un sympathisant noir de Donald Trump, qui arbore avec fierté une casquette "Make America Great Again".

"Il vous fait comprendre pourquoi il porte cette casquette", a expliqué celui qui devait présider le festival de Cannes cette année. "Vous avez de la sympathie pour lui." Plus de 30 ans après "Do The Right Thing", dont l'épilogue fait étrangement écho à la mort de George Floyd, Spike Lee continue d'incarner mieux que personne un cinéma noir qui se veut tout à la fois militant et grand public.

Des cadres noirs de l'industrie musicale appellent à l'action contre le racisme



Un collectif de dirigeants noirs de l'industrie musicale au Royaume-Uni a exhorté mercredi le secteur à agir immédiatement pour valoriser la culture noire "riche et variée" dont le secteur a "tiré profit", après la mort de George Floyd. "Nous ne pouvons pas continuer à tirer profit d'une communauté, tout en continuant à ignorer les problèmes auxquels elle fait face, des problèmes qui touchent beaucoup trop de nos artistes d'une manière ou d'une autre", ont déclaré des cadres de grandes entreprises comme Warner, Sony, Universal, Live Nation et Spotify. Dans une lettre adressée aux dirigeants de cette industrie, ces grands noms ont par exemple demandé que le terme "musique urbaine" soit remplacé par "musique noire", après la prise de conscience massive du racisme générée par la mort de George Floyd, un Afro-américain asphyxié

à Minneapolis sous le genou d'un policier américain blanc. Ces cadres ont aussi réclamé que les salariés bénéficient d'une formation face aux "préjugés inconscients" qui peuvent freiner les carrières de leurs homologues noirs, estimant que le secteur musical était "un microcosme" des injustices raciales présentes dans la société. "L'industrie musicale a pendant des générations profité de la culture riche et variée des personnes noires", a estimé le groupe. "Mais elle n'est dans l'ensemble pas parvenue à reconnaître le racisme structurel et systémique qui frappe cette communauté, appréciant le rythme mais négligeant son blues". Le temps du changement est venu", a martelé le collectif, qui comprend aussi un regroupement de 500 managers britanniques et des organisations luttant contre le racisme dans la musique, comme The Black Music

Coalition et The Show Must Be Paused UK. La lettre suggère en outre aux dirigeants du secteur de libérer des budgets pour soutenir financièrement des organisations noires, des projets éducatifs et des œuvres de bienfaisance.

La semaine dernière, les principaux labels de l'industrie musicale avaient déjà cessé leurs activités pendant une journée dans le cadre du mouvement "Black out Tuesday", organisé en signe de solidarité avec les actions de protestation massives qui enflammaient les États-Unis après la mort de George Floyd. L'organisation qui gère les Grammy Awards, les récompenses américaines de la musique, a d'ores et déjà annoncé mercredi plusieurs changements dans le nom des catégories primées, remplaçant notamment "musique urbaine contemporaine" par "R&B progressif".

La réalisatrice et militante noire, Ava DuVernay élue au comité directeur des Oscars



La réalisatrice noire américaine Ava DuVernay, connue pour ses prises de position et oeuvres anti-racistes, a été élue mercredi au comité directeur de l'Académie des Oscars qui décerne les plus prestigieux prix cinématographiques d'Hollywood. Avec 26 femmes et 12 personnes de couleur sur 54 gouverneurs au total (contre 25 et 11 précédemment), la composition du comité qui dirige l'Académie n'a jamais été aussi diversifiée, relèvent les médias spécialisés. Quatre des nouveaux gouverneurs élus pour la première fois cette année sont des femmes, tandis que l'actrice noire Whoopi Goldberg a été réélue.

La réalisatrice Ava DuVernay doit sa notoriété à la série "Dans leur regard" retraçant l'histoire vraie de cinq adolescents noirs et latinos accusés à tort d'avoir violé une joggeuse à Central Park à la fin des

années 80, et au documentaire "Le 13e" sur l'incarcération de masse des Noirs aux Etats-Unis.

Le comité des gouverneurs, renouvelé par tiers chaque année, représente les différentes branches professionnelles de l'industrie du cinéma et a pour mission de définir les objectifs stratégiques de l'Académie qui a été vivement critiquée ces dernières années pour son manque de diversité, non seulement parmi ses membres mais aussi dans le choix de ses nominés et vainqueurs. Une campagne #OscarsSoWhite avait ainsi été lancée sur les réseaux sociaux en janvier 2015 lorsque les Oscars avaient récompensé une écrasante majorité de candidats blancs. Le film "Selma", réalisé par Ava DuVernay et retraçant le combat historique mené par Martin Luther King pour obtenir le droit de vote à tous les ci-

toyens américains, faisait partie des oeuvres en lice cette année-là. Sélectionné dans la catégorie du "meilleur film", il avait dû se contenter de l'Oscar de la "meilleure chanson" et beaucoup avaient jugé à l'époque que "Selma" était injustement ignoré. Son acteur star, David Oyelowo, a affirmé la semaine dernière que des membres de l'Académie avaient menacé de nuire à la promotion du film lorsque l'équipe avait arboré des t-shirts "I Can't Breathe" lors de la première du film en 2014. Ils entendaient ainsi protester contre la mort d'Eric Garner, un Américain noir asphyxié alors qu'il avait été arrêté par la police, comme George Floyd récemment. L'Académie des Oscars a répondu sur Twitter à David Oyelowo: "Ava & David, nous vous entendons. Inacceptable. Nous nous engageons à nous améliorer."

Bouillon *de culture*

Vanessa Paradis

La comédienne et chanteuse française Vanessa Paradis présidera le jury du 46e Festival du cinéma américain de Deauville du 4 au 13 septembre, ont annoncé mercredi les organisateurs. "C'est avant tout une artiste atypique et audacieuse que nous avons voulu honorer", écrit Bruno Barde, directeur du festival, rappelant les multiples facettes artistiques de Vanessa Paradis ainsi que "son parcours de femme responsable et engagée" dont le "talent" et la "notoriété séduisent tous les publics, y compris au-delà de nos frontières".

"Depuis sa création en 1975, le Festival du cinéma américain de Deauville met en avant la diversité du cinéma américain, des grandes productions hollywoodiennes aux films indépendants" et présente "plus d'une soixantaine de films", soulignent les organisateurs.

Au cours de cette 46e édition, un hommage sera rendu à Kirk Douglas, décédé en février, qui s'était rendu à deux reprises à Deauville pour la manifestation. Pour cette édition particulière après la pandémie qui a paralysé de nombreux pays, le festival de Deauville présentera "des films événements" qui devaient être projetés au festival de Cannes qui n'a pas pu se tenir cette année, apprend-on sur son site internet. L'édition 2019 du festival avait été présidée par Catherine Deneuve.



Jugé raciste, le film "Autant en emporte le vent" retiré de la plateforme HBO Max



Le film "Autant en emporte le vent", qualifié par certains historiens de révisionniste, a été retiré de la plateforme de streaming HBO Max, en plein mouvement de protestation contre le racisme et les violences policières visant les Noirs aux Etats-Unis. Le long métrage fleuve (3H58) sorti en 1939 est considéré par de nombreux universitaires comme l'instrument le plus ambitieux et efficace du révisionnisme sudiste. Il présente notamment une vision très édulcorée de l'esclavage, avec notamment du personnel de maison dépeint comme satisfait de son sort et traité comme des employés ordinaires. Cette réinterprétation d'une période sombre de l'histoire américaine est l'oeuvre de mouvements très organisés dans les anciens Etats

confédérés, qui se sont attachés à montrer le Sud d'avant la guerre de Sécession sous un jour présentable. Point fondamental, l'idéologie de la "Lost Cause" (cause perdue) soutenait que les Etats du Sud s'étaient battus pour leur indépendance politique, menacée par le Nord, et non pour le maintien de l'esclavage, ce qui est une contre-vérité historique. Si en chiffres bruts, "Avengers: Endgame", est le film qui a rapporté le plus de recettes de l'histoire du cinéma, avec 2,8 milliards de dollars, "Gone With the Wind", son titre américain, reste en tête une fois prise en compte l'inflation, avec 3,44 milliards de dollars. "Autant en emporte le vent" est le produit de son époque et dépeint des préjugés racistes qui étaient communs dans la société américaine", a commenté mardi à

l'AFP un porte-parole de HBO Max pour expliquer le retrait du long métrage aux 8 Oscars. Pour HBO Max, maintenir ce film dans son catalogue "sans explication et dénonciation de cette représentation aurait été irresponsable".

La plateforme prévoit de remettre le film en ligne mais avec une contextualisation pour restituer l'oeuvre dans son époque. Le film sera, lui, présenté dans son intégralité, car procéder autrement reviendrait à "faire comme si ces préjugés n'avaient jamais existé", a indiqué le porte-parole.

Lancée fin mai, la plateforme du groupe WarnerMedia (filiale du câblo-opérateur AT&T) HBO Max se pose en concurrent des géants du streaming, en premier lieu Netflix, avec un catalogue très fourni en séries et films.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle chose qui existe
réellement par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

Le long des murs peints à la chaux, la lumière passait du rose au jaune. Derrière la vitre, une matinée de chaleur commençait à crépiter. C'est à peine si on entendit Grand partir en disant qu'il reviendrait. Tous attendaient. L'enfant, les yeux toujours fermés, semblait se calmer un peu. Les mains, devenues comme des griffes, labouraient doucement les flancs du lit. Elles remontèrent, grattèrent la couverture près des genoux, et, soudain, l'enfant plia ses jambes, ramena ses cuisses près du ventre et s'immobilisa. Il ouvrit alors les yeux pour la première fois et regarda Rieux qui se trouvait devant lui. Au creux de son visage maintenant figé dans une argile grise, la bouche s'ouvrit et, presque aussitôt, il en sortit un seul cri continu, que la respiration nuançait à peine, et qui emplit soudain la salle d'une protestation monotone, discordante, et si peu humaine qu'elle semblait venir de tous les hommes à la fois. Rieux serrait les dents et Tarrou se détournait. Rambert s'approcha du lit près de Castel qui ferma le livre, resté ouvert sur ses genoux. Paneloux regarda cette bouche enfantine, souillée par la maladie, pleine de ce cri de tous les âges. Et il se laissa glisser à genoux et tout le monde trouva naturel de l'entendre dire d'une voix un peu étouffée, mais distincte derrière la plainte anonyme qui n'arrêtait pas : « Mon Dieu, sauvez cet enfant. »

Mais l'enfant continuait de crier et, tout autour de lui, les malades s'agitèrent. Celui dont les exclamations n'avaient pas cessé, à l'autre bout de la pièce, précipita le rythme de sa plainte jusqu'à en faire, lui aussi, un vrai cri, pendant que les autres gémissaient de plus en plus fort. Une marée de sanglots déferla dans la salle, couvrant la prière de Paneloux, et Rieux, accroché à sa barre de lit, ferma les yeux, ivre de fatigue et de dégoût.

Quand il les rouvrit, il trouva Tarrou près de lui.

– Il faut que je m'en aille, dit Rieux. Je ne peux plus les supporter.

Mais brusquement, les autres malades se turent. Le docteur reconnut alors que le cri de l'enfant avait faibli, qu'il faiblissait encore et qu'il venait de s'arrêter. Autour de lui, les plaintes reprenaient, mais sourdement, et comme un écho lointain de cette lutte qui venait de s'achever. Car elle s'était achevée. Castel était passé de l'autre côté du lit et dit que c'était fini. La bouche ouverte, mais muette, l'enfant reposait au creux des couvertures en désordre, rapetissé tout d'un coup, avec des restes de larmes sur son visage.

Paneloux s'approcha du lit et fit les gestes de la bénédiction. Puis il ramassa ses robes et sortit par l'allée centrale.

– Faudra-t-il tout recommencer ? demanda Tarrou à Castel.

Le vieux docteur secouait la tête.

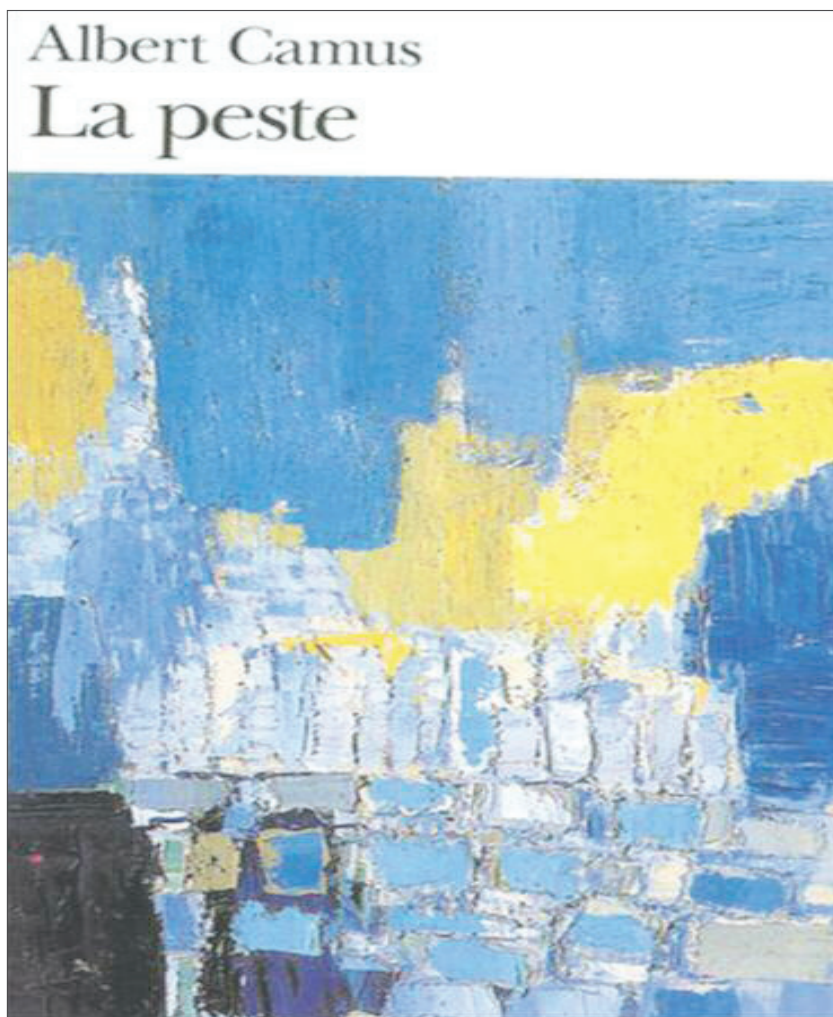
– Peut-être, dit-il avec un sourire crispé. Après tout, il a longtemps résisté.

Mais Rieux quittait déjà la salle, d'un pas si précipité, et avec un tel air que, lorsqu'il dépassa Paneloux, celui-ci tendit le bras pour le retenir.

– Allons, docteur, lui dit-il.

Dans le même mouvement emporté, Rieux se retourna et lui jeta avec violence :

– Ah ! celui-là, au moins, était innocent, vous le



savez bien !

Puis il se détournait et, franchissant les portes de la salle avant Paneloux, il gagna le fond de la cour d'école. Il s'assit sur un banc, entre les petits arbres poudreux, et essuya la sueur qui lui coulait déjà dans les yeux. Il avait envie de crier encore pour dénouer enfin le nœud violent qui lui broyait le cœur. La chaleur tombait lentement entre les branches des ficus. Le ciel bleu du matin se couvrait rapidement d'une taie blanchâtre qui rendait l'air plus étouffant. Rieux se laissa aller sur son banc. Il regardait les branches, le ciel, retrouvant lentement sa respiration, ravalant peu à peu sa fatigue.

– Pourquoi m'avoir parlé avec cette colère ? dit une voix derrière lui. Pour moi aussi, ce spectacle était insupportable.

Rieux se retourna vers Paneloux :

– C'est vrai, dit-il. Pardonnez-moi. Mais la fatigue est une folie. Et il y a des heures dans cette ville où je ne sens plus que ma révolte.

– Je comprends, murmura Paneloux. Cela est révoltant parce que cela passe notre mesure. Mais peut-être devons-nous aimer ce que nous ne pouvons pas comprendre.

Rieux se redressa d'un seul coup. Il regardait Paneloux, avec toute la force et la passion dont il était capable, et secouait la tête.

– Non, mon père, dit-il. Je me fais une autre idée de l'amour. Et je refuserai jusqu'à la mort d'aimer cette création où des enfants sont torturés.

Sur le visage de Paneloux, une ombre bouleversée passa.

– Ah ! docteur, fit-il avec tristesse, je viens de comprendre ce qu'on appelle la grâce.

Mais Rieux s'était laissé aller de nouveau sur son banc. Du fond de sa fatigue revenue, il répondit avec plus de douceur :

– C'est ce que je n'ai pas, je le sais. Mais je ne veux pas discuter cela avec vous. Nous travaillons ensemble pour quelque chose qui nous réunit au-delà des blasphèmes et des prières. Cela seul est important.

Paneloux s'assit près de Rieux. Il avait l'air ému.

– Oui, dit-il, oui, vous aussi vous travaillez pour le salut de l'homme.

Rieux essayait de sourire.

– Le salut de l'homme est un trop grand mot pour moi. Je ne vais pas si loin. C'est sa santé qui m'intéresse, sa santé d'abord.

Paneloux hésita.

– Docteur, dit-il.

Mais il s'arrêta. Sur son front aussi la sueur commençait à ruisseler. Il murmura : « Au revoir » et ses yeux brillèrent quand il se leva. Il allait partir quand Rieux qui réfléchissait, se leva aussi et fit un pas vers lui.

– Pardonnez-moi encore, dit-il. Cet éclat ne se renouvellera plus.

Paneloux tendit sa main et dit avec tristesse :

– Et pourtant je ne vous ai pas convaincu !

– Qu'est-ce que cela fait ? dit Rieux. Ce que je hais, c'est la mort et le mal, vous le savez bien. Et que vous le vouliez ou non, nous sommes ensemble pour les souffrir et les combattre.

Rieux retenait la main de Paneloux.

– Vous voyez, dit-il en évitant de le regarder, Dieu lui-même ne peut maintenant nous séparer.

(À suivre)

Sport

PSG, abdos et piano

Les dessous du confinement de Neymar & Co



Foot-volley, bricolage, parties de pêche: après l'arrêt anticipé de la L1, les stars sud-américaines du PSG Neymar, Thiago Silva et Edinson Cavani se sont confinées pendant plusieurs mois dans leur pays, tentant de garder la forme... et faisant plus ou moins de vagues.

À chacun son confinement, toujours "bling-bling" pour "Ney", très famille pour son compatriote brésilien et plutôt "nature" pour l'avant-centre uruguayen, le tout suivi au jour le jour par les fans à travers des "stories" (courtes vidéos) sur Instagram.

Le gardien costaricien Keylor Navas est également rentré au pays, mais il s'est fait beaucoup plus discret, se contentant de publier parfois des versets bibliques sur les réseaux sociaux ou d'appeler la population à respecter les règles de distanciation sociale imposées par les autorités sanitaires.

Alors que la reprise des entraînements du Paris SG est prévue le 22 juin, les joueurs pourraient devoir subir une "quatorzaine volontaire" à leur retour en France, notamment ceux qui viennent du Brésil, où les courbes de la pandémie sont encore en pleine ascension.

En attendant, ils n'ont pas chômé, avec un plan de préparation physique suivi à la lettre.

"Je m'entraîne encore plus fort qu'en club, avec plus d'activités, pour compenser l'absence de matches", a affirmé Neymar mi-mai dans un communiqué diffusé par son service de presse.

Son préparateur physique Ricardo Rosa est confiné avec lui dans une villa de luxe pourvue d'une salle de musculation à Mangaratiba, cité balnéaire près de Rio. Ses "stories" d'Instagram sont pleines de photos et de vidéos de lui faisant toutes sortes d'exercices, torse nu, les abdos saillants.

Lui aussi confiné à Mangaratiba, où il a loué une villa, Thiago Silva préfère enchaîner les sprints ou peaufiner sa relance sur un terrain de foot.

Et même dans les moments de détente, on le voit sur ses stories faire des jongles avec ses fils dans le jardin et même des passes contre le mur dans sa chambre. "Qu'est-ce que ça me manque", a-t-il écrit en légende.

Quand il ne tape pas dans un ballon, le capitaine parisien s'occupe comme il peut,

jouant au cerf-volant ou retapant une voiture.

Neymar, lui, s'est découvert une nouvelle passion pour le piano. Un peu hésitant, il a gratifié ses abonnés d'Instagram des accords d'"All of me", de John Legend.

Le crack aime aussi la musique électronique: il a été épinglé par les médias pour avoir reçu en plein confinement la DJ Barbara Labres et une amie à elle.

En mars, des images de lui entouré de cinq amis sur un terrain de foot-volley étaient aussi très mal passées. Son service de presse avait dû expliquer qu'ils étaient venus de France avec lui et avaient observé une période de quarantaine dans sa villa.

"Ney" a également fait beaucoup parler de lui en raison de son nouveau "beau-père", Tiago Ramos, âgé de 22 ans, soit 30 ans de moins que sa mère (et six ans de moins que lui).

Une plainte a été déposée par un militant LGBT après la fuite dans la presse de l'enregistrement d'une conversation entre Neymar et ses amis truffée d'insultes homophobes contre Tiago Ramos.

Edinson Cavani, lui, a fait beaucoup

moins de vagues. Isolé en famille dans sa propriété bucolique de Salto, à 400 km de Montevideo, il a publié sur les réseaux sociaux une série de photos de couchers de soleil magnifiques, avec la pampa à perte de vue.

Et pour "travailler les abdos obliques", il coupe de grandes herbes dans un champ avec une faux.

Ses stories montrent aussi un feu de cheminée ou des cannes à pêche au bord d'un grand lac.

Un calme apparent alors que le meilleur buteur de l'histoire du PSG, en fin de contrat, fait l'objet de multiples rumeurs de transferts.

Thiago Silva, lui, sait déjà qu'il ne restera pas à Paris la saison prochaine.

Les fans de Fluminense se sont lancés dans une opération séduction pour convaincre le défenseur de 35 ans de retourner dans son club formateur. Le mot-clé #Volta Monstro ("reviens Monstre", son surnom) a même été imprimé sur l'emballage d'un hamburger envoyé spécialement à son domicile.

"Ça va me donner de mauvaises habitudes et je vais grossir", a-t-il plaisanté, soucieux des éventuels kilos en trop avant la reprise.

Fair-play financier : Le TAS statuera en juillet sur Manchester City



Manchester City saura dans "la première quinzaine de juillet" si le Tribunal arbitral du sport (TAS) confirme ou non son exclusion pour deux ans des Coupes d'Europe, a annoncé mercredi l'institution basée à Lausanne (Suisse).

"La décision devrait être prise pendant la première quinzaine de juillet 2020. La date exacte sera communiquée à l'avance", a annoncé le TAS dans un communiqué.

L'institution a étudié pendant trois jours, par visioconférence, l'appel du club anglais qui conteste son exclusion des Coupes d'Europe par l'UEFA pour non-respect du fair-play financier.

La confédération européenne a infligé

une amende de 30 millions d'euros à City, qu'elle accuse d'avoir surevalué ses revenus publicitaires portant sur la période 2012-2016.

"A la fin des auditions, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au déroulé de la procédure", indique le TAS.

Les pertes financières encourues par une absence de la scène européenne dépasseraient largement les 100 M EUR par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de vitrine pour les propriétaires émiratis de City.

Mais la sanction, si elle était confirmée, n'empêcherait pas les Citizens de poursuivre

leur parcours en Ligue des champions pour la saison 2019-2020, arrêtée pour cause de coronavirus au stade des huitièmes de finale retour.

Si le TAS statue en sa faveur, City pourrait disputer la Ligue des champions la saison prochaine. Le club, deuxième de Premier League, est en très bonne position pour décrocher une qualification sur le terrain, avec 12 points d'avance sur le cinquième et premier club non-qualifié en C1.

Autre grand d'Europe, l'AC Milan a été écarté pour la saison 2019/2020 des compétitions européennes après avoir enfreint les règles du fair-play financier, une décision confirmée en juin 2019 par le TAS.

Idiotorial

Tennis et coronavirus

Comment guérir du complexe Al Amal !

Et voilà qu'on se remet à parler du tennis. Après une vidéoconférence, imposée par la pandémie du covid-19 et qui a réuni quelques dirigeants de clubs, en l'absence du président Fayçal Laâraïchi.

Seuls quatre orateurs ont eu droit à la parole, tandis que les autres participants, conviés à la "Walam", se sont suffits de l'envoi de messages, dont quelques uns ont réellement mis les points sur les "i" de la situation catastrophique du tennis.

On voulait, à l'occasion de cette rencontre à distance, arrêter les critères de répartition du million de dirhams, débloqué par la FRMT et destiné à soutenir les clubs acculés à la fermeture pour cause de corona.

Tout le monde s'y est conformé, en consentant de gros sacrifices, surtout pour les salariés des employés, des encadrateurs et autres charges.

Mais les plus lésés, ce sont ceux qui ne sont pas déclarés à la CNSS. Eh oui, en tennis, sport d'élite par excellence, on se permet encore de bafoyer un droit parmi les plus élémentaires, par les White Calls!

Outre ce problème des droits, il existe encore des dirigeants qui prétendent "payer de leur poche", même si d'aucuns squattent un club pour le convertir en restaurant privé, cinq étoiles SVP!

Feu Mohamed Mjid les appelait, dans le temps "les dirigeants à chikara... matkouba!". (La bourse trouée!)

Il existe, aussi, d'autres épiphénomènes qu'il est inutile de relater ici et qui relèvent de la nécessité nécessaire, sans projet ni engagement local pour la pratique du tennis.

Doit-on rappeler que le tennis est éclaté en tennis corpo, tennis d'entreprise, tennis privé à usage de service public et le tennis des clubs. Avec le CAFIC qui a un statut spécial.

Feu Mjid avait unifié le tennis en un seul bloc, dont a hérité M. Fayçal Laâraïchi. Depuis les clubs corpos ont les mêmes droits, même si sur le plan juridique ils ne sont pas ouverts aux pratiquants étrangers à l'entreprise.

Un club anciennement corpo, envisagerait même d'abandonner les recrutements sauvages, dans les autres clubs et particulièrement le RUC et l'ACSA, qui subissent une concurrence déloyale et perdent ainsi leurs meilleurs éléments.

Il existe également un club privé, monté avec des capitaux privés et qui s'astreint à un cahier de charges exorbitant, et à toutes les conditions du service public et de l'intérêt général, sans être pour autant admis de tous!

Car la mentalité professionnelle, défendue par le président Laâraïchi, ne semble pas encore assimilée, malgré la loi 30-09 qui incite à la conversion des clubs en entreprises!

Outre ces problèmes et d'autres encore, plus nombreux et sur lesquels on reviendra, on doit rappeler le problème posé par le Complexe Al Amal, acculé à la fermeture et à l'abandon.

Ce complexe est la propriété de la ville de Casablanca et quelques dirigeants de clubs, même ceux du CMC qui a le même tuteur, ne semblent pas le comprendre.

Le Complexe Al Amal, autrefois surnommé le Roland Garros d'Afrique, a recueilli quelques uns parmi les meilleurs joueurs du monde, dont les Trois Mousquetaires Hicham, Younes et Karim. Ce dernier est le produit du RUC qui avait abrité le premier ATP Omar Benomar, où s'étaient illustrés Benhabib, Khalid Outaleb et Arafah Chekrouni.

La tenue du Grand Prix Hassan II et son transfert de Marrakech à Casablanca, avait pour objectif, outre la promotion de l'image de la Métropole, de favoriser l'éclosion de jeunes raquettes nationales.

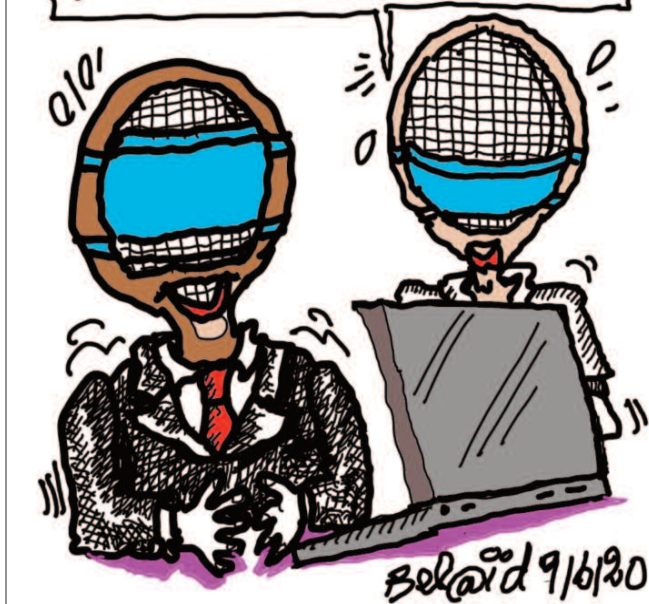
Et ce fut fait au prix de maints sacrifices, y compris de la part des familles des joueurs et du capitaine d'équipe de l'époque!

Et voilà qu'on se venge du complexe Al Amal, définitivement fermé et abandonné y compris par l'entreprise qui devait s'occuper de sa réhabilitation, comme pour le Complexe Mohammed V.

On doit signaler, aussi, qu'un puissantisime

LE COMPLEXE DU TENNIS...

METS LE MASQUE SUR TA BOUCHE PAS SUR TES YEUX!



dirigeant fédéral établi entre Rabat et Casablanca fait tout pour ruiner cette dernière et ses clubs au profit de son sien de club où il compte ouvrir un Centre de Formation. Bien sûr personne n'y voit aucun inconvénient, car cela est fait au profit de la région Casa-Settat. Mais ignorer les potentialités de la Métropole en richesses humaines, matérielles et immatérielles, c'est se cantonner dans un projet personnel opportuniste!

A qui la faute dira-t-on?

A la ville et à ses élus, bien sûr!

Casablanca a un Conseil le plus sportiphobe de toute l'histoire d'Anfa.

La majorité des infrastructures, sportives et culturelles sont fermées et certaines tombent en ruine. C'est le cas du complexe Al Amal, de la Salle des Fêtes avenue des FAR, de la Salle Abdessamad El Kenfaoui, où "les rats répètent", l'Ecole des Beaux Arts, dont le directeur Abderrahmane Raouhoule à été débarqué, et où avaient sévi les meilleurs Belkahya, Chabaâ, Melihi, Tony Maraini,

Mustapha Nayssabouri...

Des stades sont bradés, cas de celui de l'Etoile, tandis que les théâtres, dont le théâtre Mohammed VI et les terrains de proximité sont mis entre les mains des employés communaux, qui constituent beaucoup plus une réserve électorale que des gestionnaires compétents.

Cela a lieu au moment où les artistes sont au chômage et n'ont aucun droit de regard sur les théâtres.

Et je tarais le problème des sites, de l'architecture, des fontaines et des sculptures toutes détrempées ou vandalisées.

A Ain Sebâa on est même allé jusqu'à démolir plusieurs courts de tennis, au profit du mini-foot. Le prétexte est que le tennis n'est pas fait pour... les pauvres (sic et resic!).

Et dire que la Métropole va être dotée d'un grand théâtre qui subit "la Peste" de Camus et mériterait "le Procès" de Kafkai.

Par Belaid Bouimidi

Euro-2020 : Encore un an de chantier pour les équipes, les villes et les fans

L'Euro-2020 aurait dû débiter vendredi, mais la pandémie a décalé son coup d'envoi au 11 juin 2021. D'ici là, les organisateurs vont devoir revoir leur copie, les sélectionneurs remodeler leurs effectifs et les supporters rebâtir un plan de bataille pour silloner l'Europe.

Le 17 mars, face à la propagation du coronavirus, l'UEFA s'est résolue à repousser d'une année la 16e édition du Championnat d'Europe des nations, prévue initialement à l'été 2020 dans douze villes.

Entre crise économique et problèmes de calendrier, des doutes sont apparus sur la capacité d'un "nombre réduit" de villes hôtes à maintenir leur engagement en 2021, selon l'instance européenne du football qui doit trancher en Comité exécutif les 17 et 18 juin la liste définitive des stades retenus.

Du côté des Bleus, le report ne devrait pas compliquer la tâche d'un point de vue organisationnel.

"Au contraire ça va permettre d'affiner, le dossier était quasi prêt", explique le président de la Fédération française Noël Le Graët. "En principe l'organisation restera la même puisque les villes

restent les mêmes. Il n'y a pas de raison qu'on bouleverse tout", dit-il à l'AFP. Les hommes de Didier Deschamps doivent disputer leur premier tour à Munich et Budapest, où le foot a déjà repris ses droits. A l'automne, il faudra faire cohabiter les barrages pour l'Euro qui ont été reportés fin mars, avec les matches de Ligue des nations, compétition biannuelle censée se tenir lors des saisons sans grands tournois ni qualifications.

L'UEFA planche sur divers scénarios et les fédérations ont pu donner leur avis, dès le mois d'avril. A l'époque, un projet tenait la corde: deux journées de Ligue des nations en septembre, octobre puis novembre, et des barrages au début des mois d'octobre et novembre. Cette solution a notamment pour avantage de "préservé le programme de la Ligue des nations vis-à-vis des diffuseurs" et de "faciliter l'organisation" des barrages, rapportait alors l'UEFA dans un document consulté par l'AFP.

Mais s'il se confirme, ce calendrier aura pour conséquence, entre autres, de mettre aux prises en Ligue des nations les champions d'Europe portugais et les champions du monde français... alors que les deux équipes doivent également s'affronter au premier tour du prochain Euro!

Les sélectionneurs avaient quasiment bouclé leur liste des joueurs pour l'Euro, les voilà contraints de remettre l'ouvrage sur le métier.

La nouvelle donne profite aux grands blessés (Ousmane Dembélé, Memphis Depay...) et, dans une moindre mesure, à des joueurs fragilisés comme le Belge Eden Hazard (tibia), le prometteur ailier italien Nicolò Zaniolo (genou) ou encore le défenseur allemand Niklas Süle (genou).

Les jeunes pousses du Vieux Continent gagnent aussi un an de plus pour s'imposer en sélection. Chez les Bleus, cela concerne Mattéo Guendouzi et Jonathan Ikoné, déjà appelés, mais aussi les prétendants Marcus Thuram, Christopher Nkunku, Eduardo Camavinga, Houssem Aouar ou Moussa Dembélé.

A l'inverse, les trentenaires vieillissants ont du souci à se faire.

En juin 2021, les champions du monde français Blaise Matuidi et Olivier Giroud auront 34 ans. Le gardien Steve Mandanda en aura 36, comme la mégastar portugaise Cristiano Ronaldo.

Si l'attaquant de la Juventus devrait en être, sauf pépin physique, ce ne sera pas forcément vrai pour son compatriote Pepe (38 ans l'an prochain)...

Pour les supporters, assister à l'Euro éclaté dans douze pays relevait du parcours du combattant. Avec le report, l'UEFA leur laisse la possibilité de conserver leurs billets ou d'obtenir remboursement.

"Les retours sur la procédure de remboursement des billets sont bons" et il y a eu "très, très peu de demandes", explique Ronan Evain, directeur général du réseau Football Supporters Europe (FSE).

Concernant les déplacements annulés, en revanche, "c'est un peu la loterie" d'un pays à l'autre, dit-il à l'AFP. "Ça dépend des compagnies aériennes et des pays dans lesquels on devait aller", précise-t-il, en évoquant "des difficultés avec Saint-Petersbourg et Bakou" ainsi qu'avec la compagnie aérienne EasyJet.

Les supporters attendent désormais la confirmation des villes hôtes la semaine prochaine.

"Si on a une confirmation formelle à ce moment-là, c'est tout à fait acceptable et raisonnable", estime M. Evain qui se montre "raisonnablement optimiste" sur la présence du public dans les stades à l'été 2021. "L'incertitude va encore peser un moment, mais on va apprendre à faire avec", conclut-il.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

N'EST PAS LE PREMIER VENU	LA DAME DU PREMIER	CHIC TYPE BRIN		EN PRIME	PLUS	ENLEVER		BALAI	DEMEURE DE GLACE		PANACHE INTÉGRAL
ONCLE DE RUSSIE						MACHINE AGACER					
TERME ANGLAIS				NUDISTE INTÉGRAL RADIUM				APANAGE ARTICLE ESPAGNOL			
CONQUISTADOR ESPAGNOL	DESPOTE FARCEUR						CARDINAUX			VOTE	
			RAIDEUR								
FORME D'AVOIR LIQUIDE				EN ACTIVITÉ COUP DE FEU			MANQUE DE MORDANT	CARDINAUX	LA FIN DU JOUR		
			ESSOR ÉCONOMIQUE								SURVEILLÉS
RAPACE NOCTURNE									EN EFFET POÉSIE SCANDÉE		
MAMELLE	APPEL AU SECOURS	BRIDE						LETTRÉS DE SCARPA			
			BOUT À BOUT	EN AVAL	PRÉPOSITION FIN DE VERBE			CONVERS			
DESSUS DE TABLE								ÈRE			
BELLE ÉTOILE							À L'ENVERS: LARGUÉS				

Solution mots flechés d'hier

			A			I			E		
E	M	E	C	H	E		N	A	P	C	
	O	P	I	U	M		E	N	I	R	
	B	I		R		O	R	A	N	G	E
	I	N	C	I	P	I	T		A	D	
A	L	G	I	E		S	E	L	S	I	
	E	L				I	A		T	T	
		E	T	O	F	F	E	R		R	
E	T		A	I	L		I	V	R	E	S
	O		R	E	A		N	E	E		A
O	R	E	E		T	E				O	L
	D	O		U	T	O	P	I	S	T	E
J	U	N	K	I	E		T	N	T	E	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3					■			■		
4				■						■
5								■		
6							■			
7						■				
8			■					■		
9				■						
10										■

HORIZONTALEMENT

- 1- Tout à fait
- 2- Calmée
- 3- Elliptique – Cours d'eau – Fer
- 4- Département de France – Grosse artère
- 5- Saint lapidé – Sigle du Royaume
- 6- Religieuses – Déduit
- 7- Espace sablé – Négligé
- 8- Nickel – Plus neufs – Caché
- 9- Avant cela – Résister
- 10- Quiddités

VERTICALEMENT

- 1- Origine
- 2- Sanitaires
- 3- Extrait de fève – Caesium
- 4- Baie jaune – Dérange
- 5- Eclot – Charges utiles
- 6- Allons au hasard – Et ce sera
- 7- Période – Prophète hébreu
- 8- Personnel – Club de France – Abréviation pieuse
- 9- Beauté d'Égypte
- 10- Cheville - Modération

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	A	N	D	I	S	P	O	R	T
2	A	V	I	O	N	■	E	N	E	E
3	B	E	T	I	S	E	S	■	A	R
4	I	R	■	T	E	T	E	S	■	N
5	T	R	I	■	R	A	■	O	B	I
6	A	O	R	T	E	■	F	I	L	S
7	T	E	R	P	E	N	E	■	E	S
8	I	S	E	■	S	E	R	A	■	U
9	O	■	E	U	■	O	S	C	A	R
10	N	E	L	S	O	N	■	E	V	E

Grilles de sudoku

Facile

1		8			5		9	
						4		5
4		5		2	7	1		
			2	5		7	3	
5			1	9	3			6
	3	9		7	8			
		6	7	3		5		2
7		4						
	8		5			6		4

Moyen

		2		4	5			
	8		6			9	4	1
4							6	
9		5		1				8
			9		7			
7				2		3		6
	9							4
2	5	7			4		8	
		8		9		6		

Difficile

		6		9			7	
			2				4	1
7		2						8
	9			6				
4				7				6
				1			5	
5						8		9
2	7				8			
	6			4		5		

Expert

	6	5				9		
					1		7	
					6			2
	8				5			3
5	7			2			8	1
2			4					5
3			8					
	9		5					
		4				7	2	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	5	6	2	1	4	8	9
2	9	4	7	8	3	6	5	1
8	1	6	5	9	4	2	7	3
7	4	3	8	6	9	5	1	2
9	8	2	1	5	7	3	6	4
6	5	1	4	3	2	7	9	8
4	6	8	3	1	5	9	2	7
5	2	7	9	4	8	1	3	6
1	3	9	2	7	6	8	4	5

Moyen

6	5	3	9	7	2	8	4	1
9	4	2	8	6	1	3	7	5
7	8	1	3	4	5	2	9	6
5	9	6	7	1	3	4	8	2
1	3	4	2	8	9	5	6	7
8	2	7	4	5	6	1	3	9
3	1	5	6	9	8	7	2	4
4	6	8	1	2	7	9	5	3
2	7	9	5	3	4	6	1	8

Difficile

5	6	8	9	1	7	3	2	4
1	2	3	4	5	6	9	7	8
4	7	9	2	8	3	1	6	5
2	5	1	3	6	8	4	9	7
3	9	6	7	4	1	5	8	2
8	4	7	5	2	9	6	3	1
6	1	2	8	3	5	7	4	9
9	8	5	6	7	4	2	1	3
7	3	4	1	9	2	8	5	6

Expert

8	2	3	6	7	9	1	5	4
1	7	4	2	5	3	8	9	6
6	5	9	4	8	1	2	7	3
5	9	7	1	4	2	3	6	8
4	1	8	5	3	6	9	2	7
3	6	2	8	9	7	5	4	1
2	8	6	9	1	4	7	3	5
7	4	5	3	2	8	6	1	9
9	3	1	7	6	5	4	8	2

FAHR CAR SARL AU
Dissolution anticipée
I- Selon la décision de Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF, en tant que gérant associé unique de la Ste FAHR CAR SARL AU » en date du 27/04/2020, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société FAHR CAR SARL AU, suite à la non autorisation du Ministère du transport et de l'équipement pour délivrer l'agrément à cause de l'incapacité d'acquisition des voitures neuves et aussi manque des moyens financières.

- L'associé unique nommé en qualité de liquidateur, Mr. BOUJNANATE ABDELLATIF.

- L'associé unique décide que la dissolution anticipée de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

- Le siège de liquidation est fixé au : N° 6 RUE CHBAKO AIN BORJA 3 EME ETG GRAND CASABLANCA.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 09/06/2020 sous le N°735407.

III- La déclaration de dissolution anticipée de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce au tribunal du commerce de Casablanca le 09/06/2020; RC N°438159. N° 4397/PA

Constitution

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 27/04/2020 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : LAMIDORE

-Objet Social : BOULANGERIE PATISSERIE

-Siège social : RDC 04 LOTISSEMENT AL ALIA GH2 N99 SIDI MOUMEN CASABLANCA

-Capital social : Le capital social est fixé à la somme de (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. BOUZYANE EL IDRISSEI ... 600 PARTS
- Mme. BEKKALI KARIMA ... 400 PARTS
En totalité... 1000 PARTS
-Durée : 99 ans.

-GERANCE : Est confiée à Mr. BOUZYANE EL IDRISSEI en tant que gérant associé pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce et aura seul la signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de

Commerce de Casablanca Le 09/06/2020 sous le N° 735405.

- La société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de Commerce de Casablanca Le 09/06/2020 sous le N°461325.

N° 4398/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Délégation Provinciale de Nador
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 04/2020 MARCHÉ RECONDUCTIBLE

Le 06 juillet 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : Gardiennage, surveillance et sécurité des bâtiments administratifs relevant de la délégation de la santé à la province de Nador.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de Mr : chef du service administratif et économique, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est Fixée à : 1 007 616.00(TTC) à la somme du : un million sept mille six cent seize DHS

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Mr : chef du service administratif et économique à la DMS de Nador.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4399/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI
COMMUNE SIDI TIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°05/2020

Le 09/07/2020, à 10H00., il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune de SIDI TIJI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : travaux de construction des murs de clôture pour les cimetières suivante :

1. Cimetière Douar SIDI MESSAOUD
2. Cimetière Douar BNIDGHOUGH
3. Cimetière Douar OULED GASSEM
4. Cimetière Douar KRARMA
5. Cimetière Douar LHOUAOURA
6. Cimetière Douar EL BARDIA
7. Cimetière Douar OULED NAIM

Le maître d'ouvrage est le président de la commune de SIDI TIJI. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de SIDI TIJI et peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : (30 000.00) trente mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : (1011590,40 dhs) un million onze mille cinq cent quatre vingt dix dhs 40 Cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- soit soumissionner par voie électronique ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président du conseil provincial de Safi ;
- soit les remettre au pré-

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 4400/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI
COMMUNE SIDI TIJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°06/2020

Le 09/07/2020, à 12H00., il sera procédé, dans la salle de la commune de SIDI TIJI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : AMENAGEMENT DES PISTES A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI TIJI:

- 1- PISTE RELIANT ROUTE KHMIS N'GA ET ROUTE SIDI KANOUNE PASSANT PAR DOUAR LAASSILAT ET DOUAR OULED ZOUNE.
- 2- PISTE RELIANT

PISTE SEBAE SADRATE AU DOUAR ELAATAMNA

3- PISTE RELIANT ROUTE KHMIS N'GA ET DOUAR OULED OMAR (KHNIFRATE)

4- PISTE RELIANT ROUTE KHMIS N'GA ET DOUAR OULED EL HADJ (ZRAHNA)

5- PISTE RELIANT LA R.R 204 PASSANT PAR DOUAR HADJ EL KOUCHI A LA ROUTE SIDI KANOUNE

6- PISTE RELIANT DOUAR LAHOUITATE(ELOUATIA) ET PUITES EL MOURRA

Le maître d'ouvrage est le président de la commune de SIDI TIJI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de SIDI TIJI et peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : cinquante mille Dirhams (50 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : (1640580,00 dhs) un million six cent quarante mille cinq cent quatre

vings Dirhams TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- soit soumissionner par voie électronique ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président du conseil provincial de Safi ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 4401/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI
COMMUNE DE SAFI

AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020

le Président de la COMMUNE DE SAFI, informe que l'appel d'offres ouvert N° 09/2020, relatif à l' « AFFERMAGE DU MARCHÉ SOUK DES MOUTONS -AID AL ADHA » publié dans les journaux suivants :

- Alittihad alichtiraki N° 12.557 du 04/06/2020
- Liberation N° 9032 du 04/06/2020

est reporté au 07 Juillet 2020 à 10h00 au lieu de 01 Juillet 2020 .

N° 4396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE D'CHEIRA EL JIHADIA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'EQUIPEMENT
SERVICE MARCHES

Avis rectificatif de l'Appel d'offre N° 12/2020

Le président de la Commune de Dcheira El Jihadia annonce que l'appel d'offre n°12/2020 relatif aux Travaux de construction d'un marché municipal à la commune de Dcheira Eljihadia « 2^{ème} tranche », commune de Dcheira Eljihadia Préfecture Inezgane Ait Melloul, qui aura lieu Le 25 Juin 2020 à 09h00 est rectifié au niveau de CPS.

N° 4395/PA

Sté EL YANDOUZI DE CONSTRUCTION ET DE L'ENTREPRISE SARL
 AU CAPITAL DE : 2.500.000 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL : LOT ILHAM - BENTAYEB CENTRE - DRIOUCH - NADOR
 EXTENSION DE L'OBJET SOCIALE
 * Par Procès Verbal à NADOR en date du 04/06/2020 dûment enregistré et déposé, Les porteurs des parts sociales de la société dénommée « Société EL YANDOUZI DE CONSTRUCTION ET DE L'ENTREPRISE » ont décidé l'extension de l'objet sociale de la société pour exercer l'activité de NEGOCE.
 Comme conséquence de la décision précédente, il a été notamment constaté la modification de l'article 2 (Objet social) des statuts de la société.
 * Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de NADOR le 11/06/2020...sous le n° 527.

N° 4403/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de Marrakech Safi
 Direction provinciale de Chichaoua
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 16/2020/CH/INV « Séance publique »
 Le 06 juillet 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les travaux d'aménagement et réhabilitation de six (06) salles pour l'enseignement préscolaire (lot unique).
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires admini-

nistratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000.00 dirhams (Deux Mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 73 404.00 dirhams (Soixante-treize mille quatre cent quatre dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHI-

CHAOUA;
 - soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 *En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
 NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N° 4404/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Taza
 Cercle de Tainaste
 Caïdat de Tainaste

Commune de Taineste
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02/2020/CTT
 Le treize juillet deux mille vingt (13/07/2020) à 11h du matin il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune de Tainaste, à l'ouverture des plis relatif à appel d'offre sur offres des prix pour : CREUSEMENT DE QUATRE PUITTS AU DOUARS : OULED SALEM, EL OMAL, OULED DRIOUCH, EL ANSAR COMMUNE TAINESTE PROVINCE DE TAZA.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retirés auprès de la commune de Tainaste (bureau de services technique). Il peut être également téléchargés à partir du portail de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
 Le caution provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams (5.000,00 dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent deux mille

neuf cent vingt dirhams,00 cts(216.000,00 dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics :
 Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer les dossiers de candidature par voie électronique au portail du marché public www.marchespublics.gov.ma.
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Taineste
 • Soit les déposer contre récépissé à la commune de Taineste (Bureau d'ordre)
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

N° 4405/PA

Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de GUELMIM, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	OBJET	CERTIFICATS D'APPRENTISSAGE / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
15/2020/BLD.PMENG	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TOPOGRAPHIQUES AUX ÉTABLISSEMENT SUIVANT : S/S TISGANE, CENTRE ; S/S IMAM ALI, CENTRE ; S/S TOUTLINE, CENTRE ; S/S OUAOUMLOUKT, CENTRE ; RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	*****	21 000,00 VINGT ET UN MILLE DHS	**** DHS	07/07/2020 09H30
16/2020/BLD.PMENG	ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIEAUX DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PRÉFABRIQUÉES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	ACTIVITÉ 1 ET 2 QUALIFICATION N° ESI ET CQI CATÉGORIE 4	24 960,00 VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DHS	**** DHS	07/07/2020 10H30
17/2020/BLD.PMENG	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PRÉFABRIQUÉES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	D14, D15, D16) ou D1	33 750,00 SOIXANTE QUINZE MILLE DHS	**** DHS	07/07/2020 11H30
18/2020/BLD.PMENG	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 10 SALLES PRÉFABRIQUÉES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	*****	33 750,00 SOIXANTE QUINZE MILLE DHS	**** DHS	07/07/2020 12H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 4406/PA

Direction Provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 17/2020/CH/INV « Séance publique »

Le 06 juillet 2020 à 14 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et réhabilitation de trois (03) lycées collégiaux relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	120 000,00 dhs (cent vingt mille dhs)
02	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et réhabilitation de la cantine du lycée collégial IBN TOUMERT et des internats des lycées collégiaux ANASS BNO MALIK et IBN SINA relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	40 000,00 dhs (quarante mille dhs)
03	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et réhabilitation de deux (02) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées collégiaux relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	6 000,00 dhs (six mille dhs)
04	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et réhabilitation de trois (03) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées collégiaux relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	9 000,00 dhs (neuf mille dhs)
05	les études techniques et le suivi des travaux de construction d'un (01) terrain de sport au lycée collégial IBN TOUMERT relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	7 000,00 dhs (sept mille dhs)
06	les études techniques et le suivi des travaux de construction de deux (02) terrains de sport aux établissements primaires relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	6 000,00 dhs (six mille dhs)
07	le suivi des opérations de mise à niveau du centre de la deuxième chance relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOÛA, AREF - MS	38 000,00 dhs (trente-huit mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N° 4407/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DIRECTION
REGIONALE
DE TANGER- TETOUAN
ALHOCEIMA
DELEGATION DE LA
PROVINCE
DE TETOUAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/07/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour l'hygiène et le nettoyage des locaux des services et formations sanitaires relevant de la délégation provinciale de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du service des Marchés à la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan, sis Avenue Abdelkhalek Torres Route de Martil, il peut également être téléchargé à par-

tir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent cinquante quatre mille cent quatre vingt dix huit dirhams et 40 cts (854 198,40 dhs) T.T.C

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposés électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4408/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DIRECTION
REGIONALE
DE TANGER- TETOUAN
ALHOCEIMA
DELEGATION DE LA
PROVINCE
DE TETOUAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
N° 03/2020
SEANCE PUBLIC

Le 15/07/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour la Surveillance et Gardiennage des

locaux administratifs relevant de la Délégation provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du service des Marchés à la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan, sis Avenue Abdelkhalek Torres Route de Martil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS)

L'estimation des couts des prestations établie par le

maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: (782 496.00 Dhs) (Sept cent quatre vingt deux Mille quatre cent quatre vingt seize Dirhams) T.T.C.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à

la Province de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique au Maître d'Ouvrage à travers le portail des Marchés publics : www.marches-publics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4409/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°22/2020

Le 09/07/2020 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de L'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA MOSQUEE
LORANI LMALAH A DOUAR CHTIBA LORANI COMMUNE CHTIBA
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de L'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQUANTE MILLE dirhams (50 000.00) dirhams.

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de QUATRE millions cinquante et un mille quatre-vingt-six dirhams. (4 051 086.00) dhs.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

1- Un dossier technique comprenant :

1-1/ Pour les concurrents installés au Maroc

Conformément aux dispositions du Décret n°2-94-223 du 16 juin 1994 relatif à la qualification et la classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics et les textes le modifiant ou le complétant, il est exigé des concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A.2

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N° 4410/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA - SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENOUR
COMMUNE DE SIDI-BENNOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRESOUVERT N°08/2020/SB

Le 08/07/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **AMENAGEMENT EXTERIEUR DU COMPLEXE SOCIALE DE SIDI BENNOUR en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des Marchés de la Commune de Sidi Bennour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

→Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(40.000.00 dhs) Quarante mille dirhams.**

→Le coût estimatif des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **(2.495.491,20) Deux Millions quatre cent quatre vingt quinze Mille quatre Cent quatre vingt onze dhs.20 Cts.**

→Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Sidi Bennour;
- Soit les envoyer par courrier électronique par le biais du portail des marchés publics, suivant les dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
B- Travaux routiers et voirie urbaine	4	B 11- Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4411/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale,
de la Formation
professionnelle
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
de la Région Casablanca
- Settat
Direction Provinciale
d'El-Jadida
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/EXP/2020
(Séance publique)

1. Le lundi 06 juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions à la direction provinciale du ministère de l'éducation national et de formation professionnelle situé au boulevard ibnou TOUMARET plateau ELJADIDA, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : Approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation pour les internats, les cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'el Jadida, AREF -Casablanca-Settat (Zone 3) En cinq (05) lots séparés :

- Lot n° 01 : Viande rouge
- Lot n° 02 : Poulets et œufs
- Lot n° 03 : Pain et viennoiserie
- Lot n° 04 : fruits et légumes
- Lot n° 05 : Epicerie

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières - Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3. Le Maître d'ouvrage est la Direction provinciale d'El Jadida relevant de l'A.R.E.F de la Région de Casablanca-Settat.

4. Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé en DIRHAMS comme suit :

- Lot n° 01 : 21 500.00 (vingt et un mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 02 : 16 500.00 (seize mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 03 : 14 000.00 ((quatorze mille dirhams)
- Lot n° 04 : 11 000.00 (onze mille dirhams)
- Lot n° 05 : 47 000.00 (quarante-sept mille dirhams)

5. Les estimations des coûts des prestations établies par la Direction provinciale d'El Jadida sont fixées en DIRHAMS (TTC) comme suit :
- Lot n° 01 :
MIN : 976 690,00 (neuf cent soixante-seize mille

six cent quatre-vingt-dix dirhams)
MAX : 1 465 035,00 (un million quatre cent soixante-cinq mille trente-cinq dirhams)
- Lot n° 02 :

MIN : 733 428,40 (sept cent trente-trois mille quatre cent vingt-huit dirhams et quarante centimes)
MAX : 1 100 185,20 (un million cent mille cent quatre-vingt-cinq dirhams et vingt centimes)
- Lot n° 03 :

MIN : 639 905,00 (six cent trente-neuf mille neuf cent cinq dirhams)
MAX : 959 857,50 (neuf cent cinquante-sept mille huit cent cinquante-sept dirhams et cinquante centimes)
- Lot n° 04 :

MIN : 484 848,20 (quatre cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quarante-huit dirhams et vingt centimes)
MAX : 727 298,70 (sept cent vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams et soixante-dix centimes)
- Lot n° 05 :

MIN : 2 099 198,29 (deux millions quatre-vingt-neuf mille cent quatre vingt dix huit dirhams et vingt-neuf centimes)
MAX : 3 149 313,55 (trois millions cent quarante-neuf mille trois cent treize dirhams et cinquante cinq centimes)

6. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

7. Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida, le lundi 06/07/2020 jusqu'à 10h ;

- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de Consultation.

N° 4413/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale,
de la Formation
professionnelle
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
de la Région Casablanca
- Settat
Direction Provinciale
d'El-Jadida
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04J/EXP/2020
(Séance publique)

1. Le jeudi 09 juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions à la direction provinciale du ministère de l'éducation national et de formation professionnelle situé au boulevard ibnou TOUMARET plateau ELJADIDA, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : Approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation pour les internats, les cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'el Jadida, AREF -Casablanca-Settat (Zone 4) En cinq (05) lots séparés ;

- Lot n° 01 : Viande rouge
- Lot n° 02 : Poulets et œufs
- Lot n° 03 : Pain et viennoiserie
- Lot n° 04 : fruits et légumes
- Lot n° 05 : Epicerie

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières - Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3. Le Maître d'ouvrage est la Direction provinciale d'El Jadida relevant de l'A.R.E.F de la Région de Casablanca-Settat.

4. Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé en DIRHAMS comme suit :

- Lot n° 01 : 18 500.00 (dix-huit mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 02 : 13 000.00 (treize mille dirhams)
- Lot n° 03 : 12 500.00 ((douze mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 04 : 7 500.00 (sept mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 05 : 41 000.00 (quarante et un mille dirhams)

5. Les estimations des coûts des prestations établies par la Direction pro-

vinciale d'El Jadida sont fixées en DIRHAMS (TTC) comme suit :

- Lot n° 01 :
MIN : 1 026 285,00 (un million vingt-six mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams)
MAX : 1 539 395,00 (un million cinq cent trente-neuf mille trois cent quatre-vingt-vingt dirhams)
- Lot n° 02 :

MIN : 722 035,47 (sept cent vingt-deux mille trente-cinq dirhams et quarante-sept centimes)
MAX : 1 083 053,20 (un million quatre-vingt-trois mille cinquante-trois dirhams et vingt centimes)
- Lot n° 03 :

MIN : 691 687,87 (six cent quatre-vingt-onze mille six cent quatre-vingt-sept dirhams et quatre-vingt-sept centimes)
MAX : 1 037 531,80 (un million trente-sept mille cinq cent trente-un dirhams et quatre-vingts centimes)
- Lot n° 04 :

MIN : 411 417,90 (quatre cent onze mille quatre

cent dix-sept dirhams et quatre-vingt-dix centimes)
MAX : 617 133,50 (six cent dix-sept mille cent trente-trois dirhams et cinquante centimes)
- Lot n° 05 :

MIN : 2 300 992,19 (deux millions trois cent mille neuf cent quatre vingt douze dirhams et dix neuf centimes)
MAX : 3 451 487,13 (trois millions quatre cent cinquante et un mille quatre cent quatre vingt sept dirhams et treize centimes)

6. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

7. Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction pro-

vinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida, le jeudi 09/07/2020 jusqu'à 10h ;

- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de Consultation.

N° 4414/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 8/2020

Le 07/07/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Madame la Directrice Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Travaux de reconstruction de la mosquée EL TOUANSA EL MLILYIN AHLAF , Province de Benslimane, lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat et a partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(45000,00) quarante cinq mille dirhams.**

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(3.381.192,00)Trois million trois cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-douze dirhams et 00 centimes.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mme la DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique n°14-1395 du 23/06/2014 qui abroge et remplace le tableau annexé au décret n°23-94-2 publié en date du 16/06/1994.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : -Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
A	A2	4

N° 4412/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE L'INTERIEUR
 D'EL JADIDA
 C/T MY ABDELLAH
 DIRECTION DES SERVICES
 DAAF/SERVICE, BUDGET,
 COMPTABILITE ET DES MARCHES
 BUREAU DES MARCHES
 Avis de lancement d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert avec présélection pour la location d'un café et restaurant Requin Bleu sis à sidi Bouzid- C/T MY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA
 N°02/2020
 La commune territoriale de Moulay Abdellah lance un appel à manifestation d'intérêt ouvert (AMI) pour la sélection l'ouverture d'un opérateur à qui lui sera confié la location d'un café et restaurant Requin Bleu

sis à sidi Bouzid- C/T MY ABDELLAH.
 Le dossier de l'AMI peut être retiré au bureau des marchés Commune Moulay Abdellah, Province d'El Jadida il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.
 Le processus du choix de l'investissement cette manifestation d'intérêt se déroulera en deux phases à savoir :
 *La phase présélection : présélection des candidats suite au dépôt des dossiers de l'AMI.
 *La phase sélection : Sélection, parmi les soumissionnaires présélectionnés, de l'investissement à qui sera confiée l'exploitation d'un café et restaurant Requin Bleu sis à sidi Bouzid- C/T MY ABDELLAH.
 Pour la présente phase de sélection, les candidats devront déposer un dossier de candidature qui répond aux exigences du règlement de consul-

tation de l'appel à manifestation d'intérêt. Tout dossier incomplet entraînera la disqualification du candidat.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leur dossier de candidature dans le bureau d'ordre de la C/ Moulay Abdellah.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'intention de la commune territoriale de Moulay Abdellah.
 - Soit les remettre le dossier de candidature au président de la commission de l'AMI au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique.
 - La date limite de dépôt du dossier est fixée au 09/07/2020 à 10h 00 mn au siège de la commune Moulay Abdellah.
 - La visite du lieu sera le 29/06/2020 à 10 h 30mn.
 N° 4415/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL KHENIFRA
 PROVINCE D'AZILAL
 COMMUNE D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :13/2020 /C.AZ

Le 7 Juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Construction de deux postes de transformation électrique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchés publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : **Trente mille dirhams (30.000,00dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **un million deux cent cinquante six mille Cinq cent soixante Cinq dirhams, 11cts (1256565.11dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes:

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
J	4	J6

NB :les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4416/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 35/2020/ FDR

Le **martedi 07 juillet 2020 à 10 heures 00 min**, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur **l'achèvement de la reconstruction d'un centre de santé de deuxième niveau et Trois logements de fonction au centre de la commune Bounaamane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des publics : www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire : **50 000,00 dhs (cinquante mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2 908 755,96 Dh (Deux millions neuf cent huit mille sept cent cinquante-cinq dhs et quatre-vingt-seize cts)**,réparti comme suit :

- Estimation Centre de santé : **1 975 464,36 (un million neuf cent soixante-quinze mille quatre cent soixante-quatre et trente-six cts)**
- Estimation des logements : **933 291,60 (neuf cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-onze dhs et soixante cts)**

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
A (Construction)	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4417/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI KACEM
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 13/2020/PSK/INDH

Le 14 Juillet 2020 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de 11 unités préscolaires à la Province de Sidi Kacem-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante huit mille dirhams (48 000,00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois millions deux cent quarante neuf mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Centimes (3 249 438,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4418/PA